

M. R.

Président sortant de l'Alliance :

Nault dénonce la "confusion administrative" de la CECM

par Jean-Claude LECLERC

Lors d'une conférence de presse convoquée hier à l'Alliance des professeurs de Montréal, le président M. Almé Nault, dont le départ prochain lui permet de commenter l'état des relations entre la CECM et l'Alliance "sans prendre de gants blancs", a dénoncé ce qu'il appelle la "confusion administrative" de la CECM. Les carences signalées par M. Nault peuvent être regroupées dans trois secteurs : le service du personnel, la tenue des états financiers, et la situation des professeurs suppléants.

Alors que le nombre de ses enseignants est rendu à 9.000, et malgré les avertissements donnés précédemment à la commission, le service du personnel, d'affirmer M. Nault, "est mal organisé, manque de personnel, surtout de spécialistes dans les relations du travail et les relations avec les enseignants, et est trop centralisé dans les mains d'un petit nombre de personnes qui prennent les décisions". "Ca va en blesser qui sont sincères... mais depuis deux ans nous n'avons pas vu de gros changements". Y voyant comme un autre indice d'une sorte de mépris que les enseignants imputent à la CECM d'entretenir à leur

égard, trame de fond qui revient d'ailleurs dans d'autres griefs, M. Nault a déclaré que la commission ne donnait pas à ce service "l'importance qu'il devrait avoir".

S'en prenant d'autre part à la façon dont la commission a présenté la récente augmentation de taxes, le président de l'Alliance a fustigé "l'absence de documentation publique convenable, détaillée, cohérente et systématique sur les opérations financières de la commission".

Donnant comme exemple les tentatives infructueuses du conseiller économique de l'Alliance d'obtenir des "états financiers valables" des dernières années, M. Nault a dit qu'en dépit de certaines brochures "toujours faites sous un jour flatter", il est dans les faits "impossible de savoir la situation réelle". Ainsi lors de la présentation du budget la commission a fait état d'un surplus accumulé de 7 millions : "Ou bien on connaissait ce surplus et dans le temps on a caché la chose à la population, ou bien on ne le connaissait pas, et cette carence est le signe d'une désorganisation fantastique", a lancé M. Nault.

L'Alliance s'en prend d'au-

tant plus aux pratiques administratives de la CECM qu'elle soupçonne celle-ci de vouloir faire porter par les enseignants, devant les contributions de taxes, l'odieuse des augmentations de taxes. Les premiers motifs énumérés par la commission à l'augmentation des taxes font état d'augmentations de salaires et de programmes plus intensifs de recyclage pour les professeurs, toutes choses qui laissent inexpliquée une bonne moitié de l'augmentation de \$14 millions présentée au public : "C'est comme si la commission exploitait chez le public un sentiment latent de mépris à l'égard du personnel enseignant", a dit M. Nault.

Lancé finalement un appel aux étudiants-maîtres pour qu'ils soulagent le fardeau des enseignants actuels en s'offrant pour la suppléance, M. Nault a demandé à la CECM de rajuster le taux de traitement des suppléants, qui depuis au moins 1961 serait toujours de \$18 pour les hommes et de \$16 pour les femmes, ce qui découragerait les suppléants possibles dont les qualifications seraient ainsi sous-évaluées, les autres enseignants écopant du surcroît de travail.

La création

(Suite de la première page)

et des pays étrangers et de la négociation d'accords avec des gouvernements ou organismes étrangers".

"Il ne devrait pas y avoir sujet à malentendu à cet égard", a insisté M. Pearson.

"La situation constitutionnelle au Canada, pour ce qui est de la répartition des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et fédéral, reconnaît explicitement au gouvernement fédéral la compétence exclusive pour la conduite des affaires extérieures du pays. Cela ne peut pas être changé par une législation provinciale." "C'est la législation québécoise a-t-il ajouté, ne peut donc conférer au gouvernement québécois aucun des pouvoirs qui sont maintenant, en vertu de la constitution, du ressort exclusif du gouvernement fédéral à l'égard de la conduite des relations du Canada avec les pays étrangers et de la négociation et la conclusion d'accords avec ces pays dans tous les domaines".

Une thèse défendue en haut lieu à Québec veut que le régime constitutionnel canadien autorise une province à prendre l'initiative de négociations d'accord avec des pays étrangers portant sur des domaines où les provinces exercent une compétence exclusive, comme, par exemple, l'éducation.

Mise au point

"Le gouvernement du Québec, poursuit la réponse du

Johnson et Lesage lancent un appel à l'hospitalité

QUEBEC (DNC) — Quelques instants avant que l'Assemblée législative n'ajourne, hier soir, ses travaux jusqu'à mardi prochain, à cause des cérémonies marquant l'ouverture officielle de l'Expo, le premier ministre Daniel Johnson et le chef de l'opposition Jean Lesage ont adressé un message à la population québécoise pour qu'elle montre son véritable visage, celui de l'hospitalité et de la

cordialité, aux millions de visiteurs qui séjourneront chez nous d'ici six mois. Ils ont lancé un appel particulier à tous les employés des services publics qui deviendront d'une certaine façon les ambassadeurs du Québec durant cette période historique.

Avant l'ajournement, hier soir, le projet de loi créant le régime d'allocations familiales du Québec a été sanctionné.

Une délégation réclame un hôpital à New Carlisle

QUEBEC. — Une délégation de la Gaspésie dirigée par M. Gérard Lévesque, député de Bonaventure à l'Assemblée législative, a réclamé du ministre de la santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, la construction d'un hôpital à New Carlisle pour desservir les quelque 20.000 habitants du secteur s'étendant de Chandler à Maria.

Les 37 députés ont remis mardi une pétition de 3.500 noms au ministre en spécifiant que le seul service médical disponible pour la popu-

lation du comté de Bonaventure était offert par un seul médecin dont l'état de santé était plutôt précaire.

Le ministre Cloutier a dit aux députés qu'il juge "sérieuse" cette demande mais qu'un tel projet ne peut se faire sans une étude plus approfondie.

Il a conclu en laissant entendre que l'étude sera poussée prochainement car son ministre étudie la décentralisation des investissements hospitaliers au bénéfice des régions rurales et éloignées.

La ville de New-Carlisle est située à 250 milles au nord-est de Québec.

premier ministre, est naturellement au courant de ces exigences constitutionnelles dans le domaine des affaires extérieures et il n'y a pas lieu de croire que la façon dont le nouveau ministère québécois exercera les fonctions, qui lui sont assignées par la nouvelle loi, ne sera pas en tous points compatibles avec la situation constitutionnelle au Canada".

Au sujet des agences du gouvernement québécois à l'étranger, M. Pearson a dit "qu'il était bien connu que les agences provinciales à l'étranger, existant depuis de nombreuses années, ne faisaient pas partie des missions diplomatiques et consulaires canadiennes".

"Elles ne sont donc pas, a-t-il expliqué, habilitées à exercer, dans les pays où elles sont établies, les fonctions qu'il appartient exclusivement aux missions diplomatiques et consulaires canadiennes de remplir au nom du Canada entier".

"En conséquence, a conclu M. Pearson, dans la déclaration la plus détaillée qu'il ait faite ces derniers temps sur l'exclusivité de la compétence fédérale dans le domaine des affaires extérieures, le rôle de ces agences provinciales ne consiste pas à traiter avec les autorités gouvernementales des pays étrangers d'affaires officielles intéressant le Canada ou l'une de ses parties constituantes, à moins qu'un accord de principe sur de telles questions et sur la façon d'en traiter ne soit intervenu préalablement par voie diplomatique entre le gouvernement canadien et le gouvernement étranger concerné".

L'Expo

(Suite de la première page)

les commissaires des pavillons nationaux, les membres de la commission du centenaire canadien, les dignitaires de l'Église, et quelques chanteurs qui auront réussi à s'y faire, s'il est possible de le faire en présence d'un contrôle nécessairement très rigide.

A 14h, la fanfare de l'Expo attaque ses flon-flon et le gouverneur-général fait son arrivée en carrosse vingt minutes plus tard, devant une garde d'honneur du 22^e Régiment et dans le tonnerre d'une salve de 21 coups de canon.

Les principaux invités, MM. Pierre Dupuy, Jean Drapeau, le président du collège des commissaires généraux M. Jan Goris, le premier ministre du Québec M. Daniel Johnson, son collègue M. Pearson et enfin le gouverneur général seules prononceront une allocution, d'une durée de sept minutes, deux minutes s'il pleut. Alors la flamme de l'Expo sera allumée, M. Dupuy fera l'appel des nations, les drapeaux seront hissés et, à 4 h. précises, Son Exc. Roland Michener, dans les deux langues, proclamera l'inauguration officielle. La fanfare de l'Expo entonnera le "God Save the Queen" et puis, tout de même — le "O Canada", le mot des grands nos signaux de ce pays nous offrent en dernier comme un pousse-café.

Du même coup, toute l'île — l'île de Montréal aussi — s'anime, depuis les cloches des églises aux bateaux-pompes, aux jeux d'eau et, dans le ciel, stridents, les "Golden Centennaires" qui ont troqué le Sabre pour un avion d'entraînement extrêmement maniable dessinent — on ne sait trop comment — le symbole de l'Expo, et autres graffiti aériens.

A 18 h, dernière cérémonie officielle, pour aujourd'hui : M. Dupuy et ses invités inaugureront l'incroyablement riche musée d'art à proximité de la Place de l'Accueil. Quant à la soirée, la compagnie de l'Expo livre les deux îles à la joie des 16.000 employés qui l'ont bâtie, et à leurs familles.

La Ronde, le grand Lunapark de l'Expo, à la pointe orientale de l'île Ste-Hélène, sera ouverte jusqu'à minuit, gratuitement, faut-il comprendre, car les règlements de l'exposition universelle stipulent 133 jours au total, et aujourd'hui n'est que la veille de l'Expo. Il appert que les concessionnaires, s'il en existe plus d'un, se sont fait tordre le bras.

Par ailleurs, les efforts combinés d'autres services de police dans d'autres endroits du Canada ont également donné lieu à des descentes dans des officines de prise au livre et de nombreuses arrestations ont suivi.

Dans la région de Winnipeg, la Gendarmerie royale et la police locale ont conjugué leurs efforts pour obtenir des résultats similaires.

Le nombreux matériel saisi sur les lieux a été établi qu'il s'agissait d'une entreprise hautement "book-making" fonctionnant d'un océan à l'autre.

L'enquête

(Suite de la page 3)

Complétant son témoignage, M. Perron s'en est pris, outre la disparité et la clémence des sentences, aux libérations conditionnelles trop nombreuses et faciles, de même qu'à la criminalité, "qui a fait disparaître tout sens de la culpabilité chez les criminels et en a transféré une partie sur le dos des policiers".

En fin de journée, au terme de quatorze jours d'audiences publiques, la commission a ajourné ses séances, pro forma, au début de juin. Mais M. Martineau a clairement indiqué que les audiences ne reprendront pas avant plusieurs semaines, ou même avant quelques mois. Il a dit qu'une certaine de dossiers avaient été ouverts, concernant des plaintes, et qu'il fallait les compléter. Il faut d'autre part mettre en branle la recherche fondamentale, étudier les mémoires et consulter certains groupes.

C'est donc dire que la commission, instituée à la fin de janvier, et qui devait compléter son étude dans six mois, n'en est qu'au début de son travail et qu'il faudra encore plusieurs mois avant qu'elle ne mette un terme à ses audiences publiques.

Les organismes ou individus qui veulent soumettre des mémoires doivent le faire d'ici le premier juin.

Ottawa

(Suite de la première page)

tisans, que le Canada avait déjà exprimé son inquiétude aux deux parties.

Mettre fin aux raids

Entretiens, M. Chester Ronning, qui fut l'envoyé spécial du gouvernement canadien à Hanoi, l'an dernier, a déclaré à Regina, mardi soir, que l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam par les États-Unis serait un "acte d'une extrême sagesse politique, puisque, de toute évidence, seul l'arrêt des raids permettrait des pourparlers de paix".

L'autre façon de parvenir à de tels pourparlers, estime l'ancien ambassadeur du Canada, sera un cessez-le-feu général, y compris la fin des bombardements. M. Chester Ronning est d'avis enfin que les États-Unis devraient prendre un risque calculé mineur (en suspendant les bombardements du Nord-Vietnam) afin d'éviter un risque plus grand : une guerre mondiale.

Martin

(Suite de la première page)

que", a déclaré M. Martin. "Certes, a-t-il ajouté, cette formule peut encore être améliorée".

La question des opérations de maintien de la paix sera discutée une fois de plus, au cours de la présente session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, même si un comité ad hoc de 33 membres n'a pu mettre au point un projet de résolution qui rencontre l'assentiment des diverses factions.

Cinéma...

(Suite de la page 3)

Bureau qui est aujourd'hui devenu l'un des instruments les plus efficaces du gouvernement, aux points de vue culturel, social et administratif. Déconsidéré partout jusqu'en 1962, le Bureau de censure du cinéma du Québec est maintenant une institution internationalement reconnue et consultée. Pourvu d'un personnel compétent et de spécialistes dans diverses sphères de l'activité sociale, ce Bureau : que dirige M. André Guérin a fait aux Québécois l'honneur de les traiter en adultes et, à l'étranger, a substitué des critères plus souples et mieux adaptés à une société pluraliste.

Le Bureau de censure

Quand M. Johnson évoque les "opinions divergentes" au sujet de la refonte de la loi du cinéma et de la classification des films suivant les paliers d'âges, il signale que le rapport Régis "abonde dans un sens", et que "d'autres institutions" abondent dans "d'autres sens". Il faut dire ici qu'un rapport du Père Louis-Marie Régis, o.p., déposé à l'Assemblée législative le 21 février 1962, avait provoqué la réforme du Bureau et du régime de censure. Mais c'est aux hommes qui animent ce Bureau qu'incombe par la suite la tâche d'adapter les conclusions du rapport Régis, en les modifiant suivant les circonstances. En revanche, l'Office catholique national des techniques de diffusion — qui ne souscrit pas toujours aux politiques du Bureau — a épisodiquement exercé des pressions sur les autorités civiles et religieuses depuis 1963 en vue, par exemple, d'amener le Bureau à interdire certains films. Mais, la "révolution tranquille" aidant, celui-ci a su résister à toutes les pres-

En somme, si l'on cherche à expliquer et à interpréter l'évolution qui fut celle du Bureau de la censure depuis quelques années, on est amené à reconnaître que l'Etat doit assumer un rôle d'éducateur en matière de cinéma, aussi bien au niveau des maisons d'éducation que dans le secteur de la culture populaire. A cet égard, un comité de spécialistes faisait observer en 1964 qu'il appartenait aux éducateurs "de diriger les apprentis de la liberté morale". C'est pourquoi le Bureau tient pour illusoire une censure qui ne s'appliquerait pas sur une politique d'envergure de culture et d'éducation cinématographique.

Aujourd'hui, la censure poursuit donc deux fins principales : la protection de la jeunesse et la sauvegarde de l'ordre public et des bonnes mœurs. Idéalement, ce double objectif doit se traduire dans les faits par un système de classification répartissant les films suivant diverses catégories reconnues en Occident.

Depuis quelques années, la multiplication des ciné-clubs dans la province a permis de former une nouvelle génération de cinéphiles dont le nombre ne cesse de s'accroître. Toute refonte de la loi de la censure, estime-t-on dans les milieux professionnels du cinéma, serait irrecevable si elle considérait le peuple québécois comme retardataire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INGENIEUR DE CHARPENTE

bilingue avec expérience minimum de 10 ans est demandé pour un bureau d'ingénieurs-conseils.

Ecrire à Case 568, Le Devoir, M.H.

CARRIERE - GERANT ADJOINT

Une compagnie de grande envergure en voie d'expansion, a besoin d'un gérant adjoint pour un de ses bureaux à Montréal.

Nous recherchons un homme ayant au moins trois années d'expérience dans la vente de l'assurance-vie, possédant des aptitudes de direction et ayant obtenu certains succès dans l'entraînement et le recrutement d'agents d'assurances.

Les réponses à cette annonce devront contenir tous les antécédents du candidat, c'est-à-dire, occupation présente et expérience de l'assurance. Toutes les réponses reçues seront traitées d'une manière très confidentielle. Nous tenons à souligner que notre personnel est actuellement au courant de cette annonce. Les réponses devront être adressées à :

Case 567, Le Devoir, Montréal

TECHNOLOGISTE MEDICAL

Service : inhalothérapie

De préférence diplômé d'un institut reconnu dans l'enseignement des techniques de l'inhalothérapie ou 2 ans d'expérience pratique dans l'administration d'aérosols avec appareils à pression positive.

Adressez curriculum vitae à :

HOPITAL HOTEL-DIEU,
Service du personnel,
3840 rue St-Urbain, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

solicite des candidatures auprès du personnel enseignant, masculin et féminin, pour le poste de coordonnateur dans l'enseignement des matières suivantes :

Français — Mathématiques
Sciences commerciales — Anglais
Education physique

CRITERES D'EMPLOI :

Les candidats devront répondre aux exigences suivantes :

- être porteurs d'une qualification universitaire dans la discipline concernée ;
- posséder un brevet d'enseignement ou avoir fait preuve de compétence remarquable dans l'enseignement ;
- avoir enseigné au moins trois (3) ans.

Toute offre de service doit être adressée avant le 8 mai à :

Maurice Marleau,
directeur général des écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield

OFFRES D'EMPLOI

JEUNES GENS DE 16 A 21 ANS

SI VOUS

- POSSÉDEZ UN DIPLOME D'IMMATRICULATION JUNIOR OU D'ÉCOLE SECONDAIRE
- DÉSIREZ APPRENDRE UN MÉTIER FASCINANT — OFFRANT L'AVENTURE — LA SATISFACTION PERSONNELLE — UNE CARRIÈRE ORGANISÉE — UNE BONNE RÉMUNÉRATION ET DE BONS AVANTAGES SOCIAUX

SONGEZ

À FAIRE PARTIE DE LA GARDE CÔTIÈRE DU CANADA À TITRE D'ÉLÈVE-OFFICIER DE NAVIGATION OU DE MÉCANIQUE MARITIME.

Le rôle et l'importance de la Garde côtière canadienne grandissent constamment. Pour en remplir les cadres, on demande des jeunes gens qui commenceront leur entraînement en septembre 1967.

Pendant leurs études au nouveau Collège bilingue de la Garde côtière canadienne, à Sydney (N.-E.), les élèves seront logés et nourris gratuitement et recevront une allocation mensuelle. Les uniformes et les manuels leur seront fournis, et ils auront droit à des vacances annuelles.

INTÉRESSÉS?

Alors remplissez la formule ci-dessous et faites-la parvenir, avant le 5 mai 1967, au Directeur des services du personnel, ministère des Transports, Ottawa (Ontario) et on vous fournira des détails.

NE TARDEZ PAS!

LE NOMBRE D'ÉLÈVES À CHOISIR EST LIMITÉ

Directeur, services du personnel,
Ministère des Transports,
Pièce 980, édifice Hunter,
Ottawa (Ontario).
Monsieur,
Veuillez me faire parvenir tous les renseignements relatifs au cours d'officier de la Garde côtière canadienne.

NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE

SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIQUE

pour correspondance française et anglaise. Emploi pour bureau U.S. de représentation d'une firme française internationale située à Schenectady, N.Y.

Prière d'adresser curriculum vitae en français et en anglais à :

Case 562, Le Devoir, Montréal

VENDEUR

Une compagnie canadienne engagée dans le domaine de l'emballage demande un vendeur bilingue et expérimenté.

Excellente occasion pour un candidat dynamique.

S'adresser par écrit en incluant votre curriculum vitae à Case 566, Le Devoir, Montréal.

Des postes sont vacants dans la vente industrielle à

TORONTO, LONDON, KITCHENER ET MONTRÉAL

avec la compagnie

SPOTNAILS, CANADA

Division de Swingline

(Nouvelle usine de 60.000 pieds carrés située à 7 Ingram Drive, Toronto 15)

Les candidats choisis seront responsables de la vente et du service de l'équipement complet de SPOTNAILS : appareils à clouer, brocher, brocher les boîtes de carton et taquer.

Les vendeurs possédant de l'expérience dans LE CLOUAGE PNEUMATIQUE ET L'EQUIPEMENT DE BROCHAGE, bois de construction, ébénisterie, emballage ou vente de carton, seront favorisés.

Doivent être bilingues.

Excellent traitement garanti ainsi que dépenses et commission pour les candidats compétents.

Venez nous rencontrer à l'exposition des manufacturiers, kiosque 832 ou écrire à :

Monsieur T. Simpson,
SPOTNAILS CANADA,
7, Ingram Drive,
Toronto 15.
Tél.: 249-7659

Aujourd'hui, l'Expo

L'exposition universelle aura des conséquences à long terme sur les investissements au Québec

par François GAUTHIER, économiste

L'Exposition universelle débute aujourd'hui à Montréal dans un décor qui rappelle éloquentement l'esprit qui a présidé à la conception de l'oeuvre.

Ce premier jour de l'Expo sera un événement canadien. Venu de toutes les parties du pays, dignitaires et personnages de marque se retrouveront cet après-midi à la Place des Nations. C'est un événement heureux : car l'Expo est, en un sens très réel, une grande réalisation canadienne.

Dès les tout premiers instants, l'Expo fut l'entreprise conjointe non seulement de Montréal et de Québec, mais des trois ordres de gouvernement.

L'idée même de l'Expo n'aurait jamais pris forme si ce n'était été de l'imagination audacieuse, de la vigueur invincible du maire Jean Drapeau de Montréal, M. Drapeau et les dirigeants de l'Expo n'auraient jamais pu, en retour, donner suite au projet s'ils n'avaient trouvé, dès le début, une oreille attentive à Québec et à Ottawa.

Ceux qui ont suivi de près les premières heures de l'Expo se souviennent des difficultés immenses qu'engendra ce projet fondé sur la collaboration étroite de trois gouvernements différents. Pendant des mois et des mois, il fallut, de part et d'autre, des réserves insoupçonnées de patience et de tact pour venir à bout des obstacles qui surgissaient aux moments les plus imprévus.

Cet aspect laborieux de l'histoire de l'Expo est maintenant oublié, mais il est typique de notre pays. Tout est, dans ce pays, plus compliqué, plus délicat que dans les pays homogènes. Mais nous savons maintenant qu'au bout de longues périodes d'obscurité, il est possible de parvenir quand même à des résultats étonnants. La préparation de l'Expo et les mille difficultés qui l'accompagnaient, sont un reflet fidèle des conditions dans lesquelles fut édifié le Canada. Le résultat de ce long travail est aussi une expression authentique du Canada.

Parmi ceux qui ont bâti l'Expo, qui ont été les artisans clés de cette grande réalisation, on trouve à la fois des noms à résonance française et des noms à résonance anglaise.

D'un côté, les pères spirituels, les promoteurs du projet, ceux qui lui ont donné sa forme et son esprit : MM. Jean Drapeau et Pierre Dupuy. De l'autre, les bâtisseurs, ceux qui ont fait jaillir les pavillons, qui ont ouvert les canaux et les rues : MM. Robert Shaw et Edward Churchill.

A une étape ou l'autre de la préparation, chacune de ces personnalités fut en butte à des critiques. On craignait à certains moments que l'un de ces hommes ne soit tenté de dominer seul la marche du projet. On laisse entendre qu'entre eux, les rapports n'étaient pas toujours faciles.

Tout cela est aujourd'hui relégué au second plan. Ce qu'on retient, c'est que des représentants vigoureux des deux grandes communautés culturelles qui forment ce pays ont collaboré avec succès, jusqu'au bout, à la réalisation d'une oeuvre où chaque communauté laissera son empreinte.

Cette expérience restera comme l'un des grands moments de l'histoire moderne du Canada. Elle demeurera comme le témoignage vivant de ce que nous pouvons faire ensemble à condition de nous intéresser en commun à des objectifs suffisamment universels pour permettre à chacun de s'exprimer avec plénitude sans craindre d'étonner l'autre.

La présence, en ce jour, à la Place des Nations, de 7.000 Canadiens éminents venus de toutes les parties du pays et de toutes les sphères d'activité symbolise le mouvement unanime d'adhésion qui a pu à peu près gagner tous les Canadiens à l'endroit de l'Expo.

Il y a un an à peine, on chuchotait encore que l'Expo était l'affaire personnelle de quelques hommes atteints de la maladie des grandeurs. On disait volontiers que les citoyens du reste du pays resteraient tranquillement chez eux pendant l'Expo.

En quelques mois, cette hésitation s'est transformée en un véritable enthousiasme. On espérait recevoir, pendant l'Expo, quelques centaines de milliers d'Ontariens. Aujourd'hui, on parle volontiers de trois millions de visiteurs en provenance de la seule province voisine. Ce changement est attribuable sans doute à la qualité et à l'envie de l'Expo elle-même. Il est aussi

dû, cependant, à la collaboration précieuse et soutenue des chefs des gouvernements provinciaux et municipaux de tout le Canada, des journaux et autres organes de diffusion, des associations et groupements les plus divers du pays tout entier.

Par un phénomène d'osmose d'autant plus intéressant qu'il ne fut aucunement soufflé par des moyens artificiels, l'Expo est devenue la chose de tous les Canadiens, sans égard aux considérations de race ou de province. Nonobstant ce fait, les grands problèmes constitutionnels, les questions de fond qui troublent l'âme de ce pays, demeurent intacts et devront recevoir en temps opportun des solutions appropriées dont ne sauraient tenir lieu les célébrations de l'Expo. Mais il est possible, voire probable, que nous serons tous aidés et inspirés, dans la recherche de ces solutions, par le souffle de bonne volonté, de compréhension réciproque et de collaboration qui a jailli de l'Expo.

Soulignons enfin que la présence à l'Expo de plus de soixante pays est aussi, à sa manière, un témoignage de confiance au Canada. Il serait mesquin de commencer à se demander combien de pays sont venus à l'Expo à cause de Montréal, et combien sont venus à cause du Québec ou du Canada. La plupart sont venus là parce qu'on leur avait présenté un projet d'envergure universelle qui émanait d'un pays appelé Canada. Le dynamisme premier est venu de Montréal et de son maire exceptionnel : M. Drapeau sera justement, cet après-midi, avec M. Pierre Dupuy, le point de mire de tous ceux qui seront présents à la cérémonie d'ouverture. Mais l'action de ces deux hommes et de leurs collaborateurs fut rendue possible grâce au prestige additionnel qui leur vint de l'appui du Canada tout entier. Nous consacrons, au cours d'une année ordinaire, une dose considérable d'énergie à souligner des difficultés, qui nous réduisent trop souvent à l'impuissance. La journée qui s'ouvre nous fournit l'occasion de souligner aussi ce que l'association libre de nos deux communautés peut leur permettre, quand elles s'y mettent vraiment, de réaliser ensemble.

Claude RYAN

Les allocations familiales provinciales

Au cours du débat sur le projet de loi instituant les nouvelles allocations familiales du Québec, M. Johnson a déclaré mardi que le montant prévu est insuffisant et qu'on l'augmentera dès que la province disposera des ressources fiscales nécessaires; il a insisté sur le fait que par cette législation le gouvernement affirme son désir d'aider les familles et pose un principe.

L'opposition libérale est tout à fait d'accord avec le gouvernement quant à l'importance de la province dans ce champ de la sécurité sociale, mais n'approuve pas les modalités proposées. Les critiques formulées la semaine dernière par M. René Lévesque paraissent fondées. Le principe de l'allocation croissante selon le nombre des enfants marque un changement capital par rapport aux allocations fédérales qui sont uniformes, et cette orientation est d'autant plus opportune que le rapport Carter a proposé des allocations décroissantes puisque le premier enfant d'une famille recevrait plus que les suivants.

Mais pour que ce principe nouveau joue un rôle efficace il faut l'appliquer d'une manière assez énergique. S'il s'agit d'aider surtout les familles nombreuses, celles qui éprouvent le plus de difficultés sur le plan financier, cet objectif doit se traduire par une progression suffisante des allocations. Le premier ministre entend faire davantage quand le budget de ces allocations pourra être augmenté; le montant prévu — 888 millions — est déjà appréciable et aura plus d'effet s'il était réparti autrement. Puisque, selon M. Johnson, le montant disponible est insuffisant, ce serait une raison de plus pour l'appliquer en priorité aux cas les plus urgents.

Emiettement injustifié

En accordant l'allocation dès le premier enfant, le projet de loi va à l'encontre du principe de l'allocation croissante: car dans le cadre limité du budget prévu, le paiement de cette allocation au premier enfant empêche une hausse suffisante pour les suivants. M. Lévesque a raison,

de soutenir que c'est un emiettement. De même, les allocations accordées aux enfants de 12 à 16 ans sont insuffisantes, et elles devraient être étendues aux étudiants de 17 et 18 ans pour que cette aide puisse inciter les parents à maintenir ces adolescents aux études.

Il faut reconnaître toutefois que si le gouvernement a choisi cette méthode d'une efficacité réduite c'est parce que les nouvelles allocations familiales sont liées au réajustement fiscal annoncé dans le budget. Pour l'impôt sur le revenu, les contribuables perdent l'exemption de base de \$300 accordée aux enfants éligibles à l'allocation familiale. M. Durois a expliqué dans son discours du budget que le trésor récupérera \$43 millions (sur une base annuelle) de l'abolition de cette exemption, ce qui représente donc près de la moitié des \$88 millions prévus pour les nouvelles allocations provinciales.

L'allocation au premier enfant représente une tranche importante des \$88 millions qu'on aurait pu utiliser de manière plus efficace en commençant seulement au deuxième ou même au troisième enfant. Mais il aurait fallu maintenir les exemptions de base, au moins dans ces cas-là, et la récupération provenant de la suppression de ces exemptions aurait été sensiblement plus faible.

Le réajustement fiscal

L'Union nationale, comme le parti libéral, avait promis dans son programme électoral de remplacer les exemptions de base par des dégrèvements d'impôt. Cette promesse n'a pas été tenue, car le gouvernement s'est contenté d'exempter les contribuables

BLOCS NOTES

mariés gagnant \$4.000 et moins et les célibataires gagnant \$2.000 et moins, sans rien changer au système d'exemptions de base pour les autres contribuables.

Or le remplacement de l'exemption de \$300 pour les enfants par la nouvelle allocation familiale équivaut, indirectement, à un dégrèvement d'impôt. En somme, on a tronqué et faussé deux réformes excellentes. Le gouvernement aurait bien mieux fait de remplacer les exemptions de base par des dégrèvements d'impôt, même si cela exigeait que l'exemption complète ne commence qu'à \$3.500 ou même à \$4.000 au lieu de \$4.000 pour les contribuables mariés; dans une telle réforme, les dégrèvements auraient aussi remplacé les exemptions pour les dépendants.

Cela aurait permis à la province de s'engager dans le domaine des allocations familiales sans les relier au réajustement fiscal. On aurait pu, même avec un montant moindre que \$88 millions, amorcer un système d'allocations croissantes à partir du troisième enfant. Le projet de loi affirme un principe excellent et amorce une orientation nouvelle qu'il faut applaudir et que les deux partis approuvent à l'Assemblée législative. Pour en tirer des résultats efficaces, il faudra non seulement augmenter les sommes globales, mais appliquer ce principe de manière plus énergique, pour aider vraiment, de façon plus tangible, les familles nombreuses.

Le Sud-Ouest africain

La proposition que vient de faire le Canada pour l'envoi d'une mission spéciale des Nations unies en Afrique du Sud s'inspire des objectifs fondamentaux de la société internationale, le maintien de la paix et le règlement des conflits par des moyens pacifiques et par la négociation. Mais les chances de succès paraissent bien faibles.

L'autisme dernier, l'Assemblée générale a adopté par un vote de 114 voix contre 2 et cinq abstentions, une résolution qui mettait fin au mandat confié à l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest africain, et déclarait que ce territoire relevait désormais de la responsabilité de l'ONU. C'était la première fois qu'un mandat était révoqué. Il faut dire que les Nations unies avaient fait preuve de beaucoup de

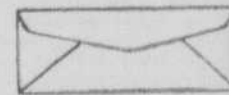
Ce mandat avait été confié à l'Afrique du Sud par la Société des Nations après la première guerre mondiale. En 1950, la Cour internationale de justice avait rejeté les prétentions de l'Afrique du Sud qui se disait libérée de ses obligations depuis la disparition de la SDN; la Cour estimait que ce territoire était encore sous mandat, et pouvait être placé sous la tutelle de l'ONU, mais que le pays mandataire n'était pas obligé de le faire; que néanmoins le statut du territoire ne pouvait pas être changé sans l'autorisation de l'ONU. Une décision de 1962 avait apporté d'autres nuances à cette situation complexe.

À la suite d'un blâme de l'Assemblée générale à l'adresse de l'Afrique du Sud, l'Éthiopie et le Liberia, les seuls pays africains qui étaient membres de la SDN à part l'Afrique du Sud, avaient porté plainte contre le pays mandataire devant la Cour internationale, mais ce tribunal a jugé que les deux pays n'avaient pas qualité pour intervenir dans ce cas et que le pays mandataire n'avait de comptes à rendre qu'au conseil de la Société des Nations, pour l'exercice de son mandat. C'est à la suite de cet échec que l'Assemblée générale a décidé de révoquer le mandat. Mais l'Afrique du Sud n'en a pas tenu compte et prétend que ce territoire lui appartient.

Le groupe afro-asiatique veut maintenant que le Conseil de sécurité prenne les moyens nécessaires pour appliquer la décision de l'Assemblée et amorcer l'évolution du territoire vers l'indépendance. Ces moyens coercitifs devraient, selon ce groupe, aller jusqu'à l'emploi de la force militaire au besoin. Le Canada propose l'envoi d'une mission qui pourrait reprendre les négociations en vue d'un règlement pacifique; cette initiative est louable, à condition que le geste du Canada ne soit pas interprété comme une mesure dilatoire qui prolonge la possession de ce territoire par l'Afrique du Sud sans faciliter une solution qui semble bien peu probable.

Même si presque tous les pays condamnent l'attitude de l'Afrique du Sud, l'ONU n'est pas en mesure d'imposer ses vues. Le recours à la force militaire dans un tel cas est impensable, car il faudrait pour cela que l'ONU dispose d'une armée internationale dans un monde suffisamment désarmé pour que cette force de l'ONU soit décisive. C'est l'objectif de la Charte est encore lointain. D'autre part, les pays d'Afrique sont trop faibles et trop divisés pour menacer l'Afrique du Sud, ce qui lui permet de défier impunément l'opinion mondiale.

P.S.



lettres au DEVOIR

La "Second Century Week"

L'article de Daniel Latouche, dans Le Devoir du 28 mars dernier, souligne que les étudiants canadiens-français furent déçus par la planification et la structure du "Second Century Week", le projet du centenaire élaboré par les universités canadiennes.

M. Latouche néglige cependant de mentionner que plusieurs participants canadiens-anglais furent aussi déçus.

Beaucoup parmi nous ont accepté de participer au séminaire académique après avoir lu le feuillet disant qu'on allait discuter de questions telles que "Canada, deux nations". Le séminaire devait être "une tentative d'exploration bililingue de l'avenir du troisième plus grand pays du monde" (sic).

Il devint bientôt évident qu'il n'y aurait aucun dialogue officiel des universités canadiennes-françaises, aucune discussion au programme sur les relations entre francophones et anglophones, aucun confèrement canadien-français et aucun effort sincère pour arriver au bilinguisme.

Daniel Latouche, en résidence temporaire à Vancouver, fut finalement invité à se rendre au séminaire, non pas pour y ajouter la collaboration officielle du Canada français, mais pour tenter de faire ressortir l'injustice faite au Canada français dans l'organisation de

cette conférence du centenaire. Le groupe qui avait suggéré cette invitation avait fait dans le but d'amener Latouche à exposer les frustrations rattachées à l'organisation de la conférence. Le séminaire lui servait de tribune politique.

La confrontation entre l'organisateur de la conférence et Latouche, et les discussions qui suivirent furent révélatrices tant pour les Canadiens anglais que pour les Canadiens français.

Il est ressortit clairement que la majorité des délégués canadiens-anglais étaient complètement ignorants des récents développements au Québec.

Mais, deux choses sont à noter à ce sujet. Premièrement, les étudiants canadiens-anglais à la conférence n'y étaient pas parce qu'ils étaient officiels des universités canadiennes-françaises, mais parce qu'ils étaient informés de leur université. Au contraire, plusieurs y étaient parce qu'ils étaient vaguement intéressés au programme et grandement attirés par le voyage (gratuit) à Edmonton, et parce qu'ils avaient été les seuls à s'inscrire.

Le second point à souligner est que plusieurs étudiants canadiens-anglais, qui avaient depuis longtemps accepté la thèse des deux nations, furent déçus par la façon dont le séminaire fut organisé par les

étudiants d'Edmonton et se trouvaient plus à l'aise avec les délégués canadiens-français qu'avec la majorité des autres canadiens-anglais.

Ces étudiants (moi inclus) sont d'accord que ce fut ridicule de fêter une confédération qui n'existe pas, et une union qui n'a jamais été réalisée, quand il y a encore tant de choses importantes à faire dans ce pays.

Nous sommes d'accord aussi sur le fait que les étudiants du Québec n'ont aucune obligation de dépenser leur temps et leur énergie à expliquer leur province aux Canadiens anglais — pendant les prochains cent ans.

Certains de nous, au cours des discussions, avons suggéré que nous devrions reconnaître et respecter les vraies différences entre francophones et anglophones et entre le Québec et le reste du Canada, et nous mettre au travail afin de discuter des graves problèmes qui existent dans chacune de nos nations. Alors nous pourrions être ensemble comme des camarades travaillant à des problèmes communs, dans une situation qui nous permettrait de développer un respect mutuel.

Dans la mesure où ceci se produira, je pense qu'il y a de l'espoir pour l'avenir de notre pays.

Krista MAEOTS, Queen's University.

Les états généraux

présentant trois corps intermédiaires.

Cependant, l'expérience m'a démontré que dans ce genre de choses, comme en politique d'ailleurs, la logique compte pour bien peu. Ce qui dépasse l'entendement lorsqu'on veut l'expliquer d'une façon logique peut très bien s'expliquer si l'on tient compte de considérations émotionnelles.

On voulait éliminer les indépendants des états généraux "à tout prix". Quelque temps après la déclaration de M. Bourgas à ce sujet, MM. Lesage et Johnson faisaient conjointement ce que j'appellerai une contre-déclaration. Je qualifie ce geste de réactionnaire de la part de politiciens en place et qui sentaient leur prestige menacé par une trop forte délégation indépendante aux états généraux.

C'est une hypothèse. Avant de la qualifier de farfelue, que l'on recherche un tel précédent de solidarité dans la politique du Québec entre le pouvoir et l'opposition. A priori, on pourrait dire qu'une telle position tient de l'importance du sujet en cause. Depuis cent ans, beaucoup de sujets importants ont été traités au Québec et je n'en connais point qui ait été l'objet d'une déclaration conjointe du pouvoir et de l'opposition. Nos gouvernements étant conformistes et, de ce fait, fidèles à la tradition, seule une menace grave (à ce conformisme) pouvait susciter une telle prise de position qui va à l'encontre de la tradition parlementaire.

Jean-René BELLE-ISLE

P.S. — En ce qui concerne les allégations de M. Vaudry

dans Le Devoir du 19 avril dont je viens de prendre connaissance, j'ai apprécié que ce monsieur refuse de façon logique quelques faits concrets qui ont motivé notre position vis-à-vis des E.G. plutôt que de s'en tenir à son propre point de vue et à des considérations d'ordre général qui n'ont aucun rapport avec cette position. Il semble que M. Vaudry n'ait pas analysé la lettre de démission des 9 délégués du comté de Tallon qui n'a d'ailleurs pas été publiée. Si M. Bourgas a revêtu sa position, c'est que les états généraux ont revêtu la leur et c'est du également à certains faits qui n'étaient pas connus au moment où a été faite cette déclaration. Par conséquent, je ne vois aucune contradiction dans cette attitude.

De plus, je ne conçois pas que M. Vaudry se proclame indépendantiste et accepte que les minorités de l'extérieur du Québec s'immiscent dans les affaires intérieures du Québec. Il y a là une contradiction flagrante.

En ce qui concerne le "noyautage" des E.G. il est difficile pour nous de savoir ce qu'il représentait. Toutefois, on a prétendu de façon très nuancée que c'était la raison pour laquelle on reprenait les élections. Par conséquent, selon que ça fait son affaire ou pas, on dit que le noyautage était ou n'était pas réussi.

En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais eu l'intention de contrôler les E.G. Nous voulions y avoir une bonne représentation, ce que nous croyons avoir réussi. A certains moments, on prétend

parler. Le coût de l'Exposition, c'est l'obligation pour le gouvernement du Québec d'investir presque tous ses emprunts dans la région développée du Québec (Montréal), au détriment des autres régions; c'est la hausse considérable actuelle et prévisible, dans le niveau des prix, des salaires et des coûts de production dans toute la province de Québec; c'est la création de goulots d'étranglement dans certains secteurs de la main-d'oeuvre et dans certains secteurs industriels; c'est la création d'un rythme de production trop rapide et propre à créer des excès et ensuite une récession dans la construction, la production du ciment, etc. c'est la remise à plus tard de plusieurs projets d'investissements industriels, c'est-à-dire d'investissements dont l'espérance de vie dépasse une année et dont dépend la hausse dans le volume de la production et dans la demande d'emplois stables; c'est le sacrifice de la rentabilité de la décentralisation industrielle qui aurait été rendue possible si les sommes importantes qui ont été affectées à l'Exposition avaient été utilisées pour créer des industries nouvelles et c'est aussi un prétexte et une excuse de premier ordre pour augmenter les prix dans les régions de Québec, du Lac-St-Jean et ailleurs.

Bien sûr, le gonflement des dépenses publiques n'aura pas seulement les conséquences que nous venons de mentionner; elles ne seront pas également favorables et défavorables pour toutes les régions du Québec et pour toutes les classes sociales. Ainsi, il est probable que le secteur tertiaire (le secteur des services) devrait bénéficier des sommes considérables que les visiteurs dépenseront. Il est hors de doute aussi que cette Exposition sera très intéressante. Cependant, il n'en reste pas moins que cette initiative, sur les plans économique et social, des implications qui ne sont pas de nature à contribuer à solutionner quelques problèmes fondamentaux du Québec et, en particulier, le problème du chômage qui atteint 6,3% de la main-d'oeuvre dans l'ensemble du Québec (le chômage atteindrait 23% de la main-d'oeuvre à St-Jérôme), le problème de l'inflation des salaires, des coûts et des prix dans presque tous les domaines, le problème des inégalités qui ne sont pas créatrices sur les plans économique et social, le problème des taudis dans nos villes, le problème de la recherche d'un certain équilibre entre la rentabilité des investissements publics et les coûts (service de l'intérêt, des remboursements, etc.) des emprunts publics et le problème du développement du secteur tertiaire par rapport au sous-développement du secteur des industries de transformation.

A partir de ce qui précède, il est possible de tirer quatre grandes conclusions. La première: l'Exposition de Montréal représente un investissement à court terme qui constitue un stimulant à court terme seulement et il serait naïf de prétendre que ce genre de placement peut apporter une solution durable aux problèmes économiques et sociaux du Québec. La deuxième: le climat actuel d'effervescence n'a pas contribué à donner aux Québécois le sens des priorités. On a dit que la Terre des Hommes s'était aussi la Terre des pauvres et que par conséquent, des sommes d'argent devaient être mises à la disposition de ces derniers pour leur permettre d'avoir accès à l'Expo. L'idée est excellente en soi mais il est légitime de se demander si c'est vraiment de cela qu'ont besoin les Québécois. La troisième: l'ampleur des sommes engagées et la détermination admirable de ses exécutants montrent clairement que les gouvernements et les autres parties intéressées ont été capables de mobiliser des quantités d'énergies impressionnantes. On veut réaliser ce projet. Dès lors, le petit citoyen honnête (et non instruit) est frappé par la coalition de ces éléments entrepreneurs, mais il se demande aussi pourquoi on ne manifeste pas le même enthousiasme pour régler le problème des taudis et du chômage et il aura raison de demander que les gouvernements agissent (comme ils font maintenant) pour empêcher une récession ou un ralentissement après l'Exposition.

François GAUTHIER, économiste, Professeur auxiliaire à la Faculté d'administration, Université Laval.

que nous nous sommes retirés parce que nous n'avons pas réussi, à d'autres, qu'il fallait recommencer les élections parce qu'il y avait trop d'indépendantistes. Tout ça n'est pas très sérieux.

En ce qui concerne M. La-

MONTREAL, JEUDI, 27 AVRIL 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SATHIOL
Directeur de l'information: Mario CARDINAL
Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Saguenay: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$26.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$8.00. Le ministère des postes a autorisé l'abonnement en vertu d'une licence et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

L'Église du Québec a-t-elle pris le tournant postconciliaire?

Nous ferions bien, pour en juger, de nous garder de toute réaction émotive dans un sens ou dans l'autre. Aucun d'entre nous ne serait disposé à affirmer que l'Église au Québec est exactement la même qu'avant le concile. Mais jusqu'à quel point a-t-elle changé? L'a-t-elle fait dans la bonne direction? Et si elle est sur la bonne voie, que lui manque-t-il encore pour affirmer son orientation? Il ne se passe pas une semaine sans que la question revienne sous une forme ou sous une autre dans les journaux. Cet article pourrait être une pièce de plus au dossier.

Il y a quelque temps, "Newsweek" livrait le résultat d'une vaste enquête sur les changements dans l'Église catholique aux États-Unis. Les faits semblent bien observés; mais je ferais noter qu'ils se situent tous au plan du comportement moral et pratique: mariage (divorce); famille (régulation des naissances, avortement); relations sociales (ségrégation); relations internationales (politique américaine au Vietnam); célibat ecclésiastique; absténence; directives du clergé; langue liturgique.

"Newsweek" avait le droit de choisir ses points de vue. On ne peut affirmer toutefois qu'ils aient suffi à juger de l'orientation spirituelle de toute une Église. En les appliquant

au Québec nous aurions des indications utiles, certes, mais partielles puisque la vie d'une Église ne s'épuise pas toute dans sa morale. Il y a une vie de la foi de celle-ci peut être également repérée. Il y a le dogme. Il y a la morale.

Les espoirs suscités par Vatican II, aussi bien que le malaise actuel, qui selon les lieux et les objets prend le nom de crise postconciliaire, sont la manifestation d'options nouvelles prises ou à prendre par l'Église. Quiconque a tant soit peu fréquenté l'histoire de l'Église sait qu'à chaque seuil de l'histoire du monde, l'Église, mise en présence de nouveaux "signes des temps", prend une direction nouvelle, les accents se déplacent, d'autres équilibres apparaissent, une intégration différente se cherche. A Vatican II, cela s'est appelé une connaissance et une conscience nouvelles de l'Église.

Je demande qu'on me fasse confiance si je passe sous silence la démonstration à partir des textes conciliaires des options nouvelles prises par l'Église. Les jalons que je propose ici se situent en direction des points essentiels de l'ecclésiologie. Ils sont offerts comme des points stratégiques de vérification de l'évolution de l'Église au Québec. Les exemples concrets que les accompagnent sont limités par la nature même de cet article.

Si l'on veut que Vatican II ne demeure pas lettre morte, il faut que ses options majeures passent dans toutes les Églises de la Communauté catholique.

par
Bernard Lambert

Le père Lambert, dominicain, est professeur de théologie à l'université Laval. Expert au concile et auteur de plusieurs ouvrages, il dirige actuellement un important ouvrage en collaboration sur "la nouvelle image de l'Église" après Vatican II. La deuxième tranche de cet article paraîtra dans notre page d'informations religieuses, jeudi prochain.

I — De l'institution à l'événement. Il s'agit là d'une réorientation fondamentale. La contre-réforme avait amené l'Église à souligner le caractère visible et institutionnel de l'Église. Ce faisant, on renforçait la relation historique qui rattache l'Église à ses origines, mais on laissait dans l'ombre la relation transhistorique, ou eschatologique qui maintient actuellement l'Église en dépendance de son Seigneur. Dans le protestantisme, au contraire,

l'insistance a porté presque exclusivement sur la relation eschatologique au détriment de l'autre. La détente causée par le climat œcuménique a permis aux catholiques et aux réformés de réexaminer leurs positions sous le signe de l'intégrité.

Le Québec est né au sein de la contre-réforme et au milieu du grand siècle classique français. Nous avons été profondément marqués par l'aspect institutionnel de l'Église. Les villes du Québec révélaient au visiteur une abondance surprenante d'institutions religieuses de toutes sortes.

Mais, si l'Église est essentiellement institutionnelle, elle est tout aussi essentiellement événementielle. Elle est très précisément un événement, ou un ordre d'événements (les mystères du Seigneur) qui nous instituent en un nouvel ordre de relations entre nous, avec Dieu et avec le monde de la création. La rentrée de fait de l'Écriture dans la conscience de l'Église, dans la formation des chrétiens, des séminaristes, des religieux et religieuses, dans la vie et le ministère des prêtres, dans l'apostolat des laïcs, dans la liturgie, est un test décisif pour juger de l'assimilation de l'esprit du Vatican II. C'est-à-dire de la volonté de bien marquer que l'Église est d'abord et avant tout l'événement de la parole qui retentit dans les cœurs et y fait jaillir une ré-

ponse dans la liberté. Si l'on peut répondre positivement à la question: l'Église de Québec vit-elle davantage de la parole de Dieu depuis les dernières années? Il faudra inscrire cette acquisition à l'actif.

2. Du juridisme à l'amour. L'amour, dans le christianisme, est plus qu'une attitude, un sentiment ou un supplément que l'on verse dans les structures pour qu'elles fonctionnent bien. L'Amour est lui-même un principe structurant, car qu'est-ce que l'Église si ce n'est le prolongement de l'amour rédempteur qui vient du Père par le Christ dans l'Esprit Saint? On a sans doute trop accentué au cours des derniers siècles le droit au détriment de l'amour. L'Église était construite sur l'Autorité. La société profane n'avait pas d'autre modèle. Mais cette autorité apparaissait surtout juridique, disciplinaire, punitive. Ces aspects ont leur valeur, mais à la condition d'être situés en premier lieu en fonction d'une autorité conçue comme un principe de croissance en maturité spirituelle. Qui dit Eucharistie dit communion et qui dit communion dit amour; et c'est ainsi que dans l'Église l'amour fonde le droit à diriger les fidèles. A Vatican II, l'Église a opté pour une ecclésiologie eucharistique au plan de l'Église particulière ou diocésaine, tout comme au plan de la communion des Églises entre elles pour former l'Église universelle.

Nous posons la question: dans l'Église du Québec, les hommes qui tiennent l'autorité dans les communautés religieuses, les paroisses, les diocèses, manifestent-ils la suprématie de l'amour sur le droit?

l'enracinement du droit dans l'amour? Y a-t-il dans les communautés religieuses une redécouverte de la fraternité de base et de la modalité spécifique d'autorité qui doit y régner, ou retrouve-t-on inchangée la transposition des structures épiscopales dans les structures d'autorité religieuses? Et jusqu'à quel point, d'autre part, l'évêque apparaît-il comme le Père et le Frère de tous en chaque lieu?

3. D'une Église "arrivée" à une Église qui se remet en marche. En termes de sociologie, l'Église du Québec présentait, au cours des dernières années, tous les signes que l'on reconnaît aux sociétés "arrivées": des institutions stables, puissantes, indiscutées, un statut social, des privilèges acquis, la confiance dans des formules éprouvées. Cette Église n'était pas inquiète. Un indice le manifeste, quand elle construisait, c'était encore pour des siècles et dans la perspective d'une croissance uniforme et assurée. Je ne dévoile aucun secret en disant que très rares sont les institutions d'Église au Québec qui ne se sont pas senties très rapidement et très profondément remises en cause au cours des toutes dernières années. Il n'existe plus d'Église "arrivée" ou d'Église "arrivée" au Québec.

Une enquête sur les dispositions spirituelles intérieures des responsables ecclésiastiques dans le Québec serait délicate: quelle politique entendent-ils adopter? quels objectifs vont-ils poursuivre? Nous ne leur reprocherons pas que leurs pensées ne soient pas définitives, c'est le signe qu'ils ont accepté la nécessité que notre Église se remette en marche. Nous ne sommes



Le père Pierre Arrupe, supérieur général de la Compagnie de Jésus, prononcera une allocution devant les directeurs des communautés et des missions jésuites, au collège Loyola, le 10 mai prochain. Le père Arrupe, qui a été élu à la tête de la Société, en mai 1965, effectue présentement une tournée de tout le Canada. Déjà depuis son élection, il a visité l'Italie, la France, l'Inde, les États-Unis, le Proche-Orient et l'Afrique. Ces visites visent à favoriser une adaptation plus complète de la communauté à l'esprit engendré par le concile Vatican II.

pas, du reste, les seuls. Toute l'Église au Concile s'est redécouverte pèlerine.

Serai-je trop optimiste? Je crois découvrir dans la nouvelle attention au social (justice et paix, pauvreté), dans la recherche de structures nouvelles de dialogue à l'intérieur de l'Église, comme avec le

monde, des indices d'une revalorisation chez nous du caractère pèlerin de l'Église. Nous savons que nous pouvons vivre sur des formules arrêtées. Nous expérimentons que nous pouvons également vivre en marchant au milieu de réalités montantes. (A suivre)

Les activités étudiantes en souffrent:

Nos écoles secondaires sont peu hospitalières, dit la JEC de St-Jérôme

par Jean-Claude LE CLERC

A la suite d'une vaste consultation dans les différentes écoles de sa région, la JEC de St-Jérôme vient de présenter aux autorités scolaires un mémoire d'une quarantaine de pages qui réclame, en une dizaine de recommandations, une réorganisation profonde des conditions matérielles faites aux associations étudiantes dans les écoles secondaires.

Estimant que les horaires actuels sont trop uniquement académiques et offrent peu d'hospitalité aux activités étudiantes, la JEC réclame qu'un minimum de trois périodes hebdomadaires soit alloué aux activités étudiantes dès septembre 1967 (à long terme: un minimum de cinq périodes), que les écoles demeurent ouvertes en dehors des heures de cours, spécialement tous les soirs et (sur demande) les fins de semaine, qu'un deuxième service d'autobus soit organisé pour les principaux centres, et finalement que l'on abolisse le système actuel du double horaire, emprunté à l'usine, et qui empêche les étudiants de se réunir et même en ferait des "groupes à part".

"L'association étudiante, poursuit le mémoire, quand elle regarde les locaux qui lui sont assignés doit parfois s'autosuggestionner pour croire

qu'elle est bien chez elle à l'école." Aussi la JEC, appuyant la politisation des étudiants par leurs associations, formule au bénéfice de celles-ci les recommandations suivantes: qu'un local soit réservé au seul usage de l'exécutif de l'association des étudiants; que cet exécutif soit consulté par la direction de l'école pour établir les priorités à faire dans la distribution des locaux; et à long terme: un pavillon des services.

Deplorent que les associations étudiantes doivent pour subsister se rabattre sur des expédients comme "des ventes de chocolat ou de bas nylon", le mémoire propose que les régionales accordent des octrois aux associations qui présentent des budgets acceptables, que les étudiants paient à leur association une cotisation obligatoire, et que des coopératives étudiantes soient fondées dont des ristournes pourraient être accordées aux associations. Il est aussi recommandé que les associations se financent par des activités.

Enfin, la JEC de St-Jérôme recommande que pour chaque association étudiante un éducateur-conseil soit libéré au moins à temps partiel, qu'un tel éducateur soit nommé par les autorités sur proposition de l'exécutif de l'association, et que la personne ainsi choisie le soit à la fin de l'année en vue de l'année suivante.

Nouveau!

La banque Toronto-Dominion paie maintenant un intérêt de

4 1/2%

aux Comptes d'Épargnes-Prime.

En effet, la banque Toronto-Dominion verse maintenant un généreux intérêt de 4 1/2% à ce compte d'épargne nouveau genre. (L'intérêt est payé deux fois par an et est calculé sur la balance trimestrielle minimum.) Nous avons une bonne raison pour l'appeler Compte d'Épargnes-Prime. En vertu de ce nouveau taux, la banque Toronto-Dominion offre maintenant un intérêt de 50% plus élevé qu'auparavant. Ce taux-abaissé vous est offert par la banque Toronto-Dominion, la banque qui, depuis 112 ans, fait fructifier les épargnes des Canadiens.

Songez à ce que ce 4 1/2% d'intérêt accru signifie pour vous. Grâce à ce Compte d'Épargnes-Prime de tout repos que vous offre la

banque Toronto-Dominion, votre argent rapportera davantage, et ce, dès le dépôt. En fructifiant plus rapidement, il vous permettra de réaliser plus rapidement les projets auxquels vous destinez vos épargnes.

En tout temps, vous pouvez retirer une partie ou tout l'argent dont vous disposez à votre Compte d'Épargnes-Prime, mais vous n'êtes pas autorisé à tirer de chèques sur ce compte.

A cet effet, vous pouvez utiliser le Compte de Chèques Personnels. C'est une façon économique d'acquitter vos factures. Vous disposez de chèques personnalisés et d'un porte-chèques.

En outre, nous vous faisons parvenir un relevé de compte accompagné de vos chèques

annulés tous les 30 jours, plutôt que tous les 60 jours. Pour acquitter vos factures, le Compte de Chèques Personnels de la banque Toronto-Dominion constitue un moyen facile, efficace, économique et rapide.

Quelle meilleure façon d'administrer votre argent en toute sécurité que le Compte de Chèques Personnels et le Compte d'Épargnes-Prime—c'est-à-dire le "Programme de Comptes Jumelés".

Ouvrez aujourd'hui un Compte d'Épargnes-Prime à 4 1/2% à l'une de nos succursales.

Sur les comptes d'épargne réguliers, accordant le privilège illimité d'émettre des chèques, l'intérêt est accru au taux de 3 1/2% et est payé tous les six mois sur la balance minimum.



Une autre idée pour les gens qui vont de l'avant de

TORONTO-DOMINION

La banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL

L'émission TÉMOIGNAGE

du 1er au 6 mai 1967

Animateur: Paul HAMEL, S.J.
LUNDI: Jean Galot: Il faut que ça soit neuf tous les matins.
MARDI: Jean-Paul Regimbail: Des jeunes qui font les 400 coups.
MERCREDI: Claude Patard: "Aux quatre vents de l'amitié".
JEUDI: Anne-Marie Pigeon: Comment rendre la femme heureuse et fière d'elle-même.
VENDREDI: Roger Tessier: Les Supérieurs se réunissent en "syndicat": la C.R.C.
SAMEDI: Lucien Charbonneau: De la messe obligatoire du dimanche à la messe quotidienne.
A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 7h30 du soir
CKBS 1240 à 2h de l'après-midi

TAUX D'INTÉRÊT PLUS ÉLEVÉS AUX DÉPOSANTS

La Banque d'Épargne fera connaître prochainement de NOUVEAUX PLANS D'ÉPARGNE à des taux d'intérêt supérieurs, effectifs le 1er mai 1967.

Soyez les premiers à en bénéficier

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

L'EXP

\$190,000 — Les "Journées Expo 67", dont la campagne a été officiellement inaugurée mardi, tiennent présentement de recueillir leur objectif de 120,000 passeports d'une journée qu'ils offriront aux déshérités de la région de Montréal. Pour y parvenir, il faudra l'aide du public, des hommes d'affaires, des associations ainsi que des gouvernements provincial et municipaux. On peut envoyer ses souscriptions à "Journées Expo 67", boîte postale 39, Montréal 3.

BILINGUISME — Ralph Cowan, député libéral de York-Humber, connu pour son opposition au bilinguisme dans la fonction publique, a déridé les Communes l'autre jour en demandant si les perroquets de l'Expo, entraînés qu'ils sont à produire des sons en langue anglaise et française, vont jouir d'un traitement de faveur du fait qu'ils sont bilingues. Il voulait savoir si ces oiseaux recevraient sept pour cent de plus de nourriture que les perroquets unilingues.

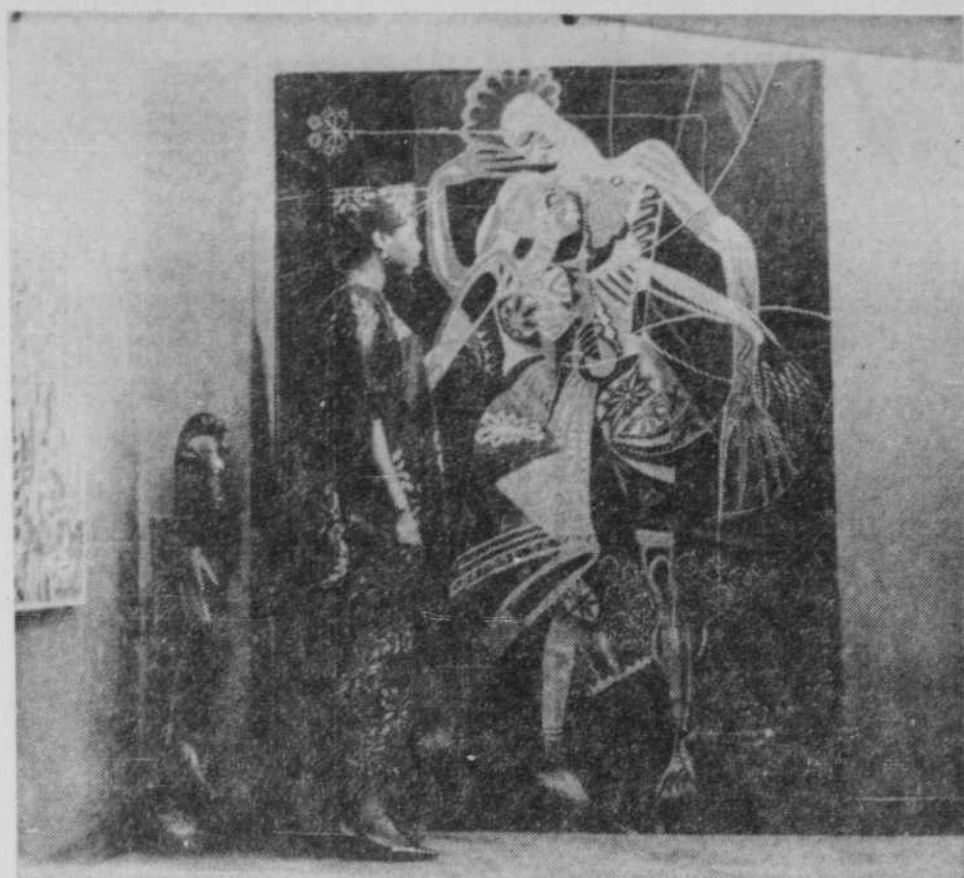
GRAND PATRON — Didier Daurat, patron de la célèbre "Aéropostale" et fondateur de la ligne légendaire Toulouse-Santiago, ouverte par des hommes tels que Latécoère, Guillaumet, Mermoz et Saint-Ex-

péry, assistera aujourd'hui aux cérémonies d'inauguration de la "Terre des hommes". Daurat, qui depuis 1916 a accumulé 22,000 heures de vol, ne connaît pas encore le Canada.

AEROBUS — Les Russes invitent les visiteurs de l'Expo à effectuer un vol supersonique grâce aux premiers avions commerciaux à circuler plus vite que le son. L'invitation est faite en français et en anglais par un message enregistré que le visiteur peut entendre au troisième palier du pavillon de l'URSS. Dans un coin isolé, les techniciens soviétiques ont monté une version longue de 40 pieds de leur appareil supersonique. En mettant l'oreille à l'un des 20 téléphones installés près de la maquette géante, le visiteur reçoit l'invitation de se rendre à Moscou et d'en revenir à bord de l'avion russe Tupolev-144.

SUR PLACE — Les visiteurs qui, à l'Expo, souffriront d'indispositions passagères, pourront être soignés sur les lieux, a affirmé mardi le Dr Benoit Boudock, devant les membres de l'Association canadienne de la santé publique. Le médecin en chef du ministère de la Santé faisait surtout allusion aux personnes qui auront fait quelque abus dans les restaurants. Le conférencier a aussi fait état des inspections auxquelles seront soumis les aliments qui seront servis. En cas d'accidents graves, métro et hélicoptères serviront à l'évacuation.

BRASMA — Quelques membres du personnel du pavillon de l'Allemagne ont cru que le bris, mardi, d'un carreau de leur pavillon était l'oeuvre d'un journaliste en mal de nouvelles. Mais un gardien a aperçu la longue corne incurvée qui avait percé le carreau de 21 pieds et constaté que le "reporter" était en réalité un boeuf brahma de 1,700 livres qui, échappé à son pavillon de l'Homme et l'alimentation, gambadait sur l'emplacement.



Sénégal, terre de soleil et de dialogue

Le pavillon du Sénégal, qui a été présenté hier à la presse, s'inscrit dans deux cellules de la Place d'Afrique dessinée par les services d'architecture de l'Expo, tente de donner non pas un aperçu précis et technique du Sénégal mais plutôt d'en dégager

la physionomie et l'âme, selon l'ambition exprimée un jour par le président Senghor: "Redevenir comme nos ancêtres, des producteurs de civilisation". En entrant, le visiteur est saisi par une grande voûte lumineuse qui veut symboliser l'infini du

ciel sénégalais. Au cours de sa visite, il pourra prendre contact avec la production industrielle et agricole du pays, ainsi qu'à son art et à sa culture. Quelques-uns des beaux textes littéraires y sont également lus à haute voix en français et en anglais.

Pays-Bas: un village pittoresque sous un immense cocon d'aluminium tubulaire

Des milliers de tulipes qui étaleront en mai leurs couleurs épanouies commencent déjà à pointer la tête au-dessus du sol autour du pavillon des Pays-Bas à l'Expo.

Situé sur la rive nord de l'île Ste-Hélène, l'édifice néerlandais est entouré d'eau sur trois côtés. A l'intérieur du cocon d'aluminium tubulaire qui soutient les murs et le toit, des artisans néerlandais ont construit une réplique d'un pittoresque village de pêcheurs des terres basses de la Hollande, sans oublier le traditionnel moulin à vent.

Le modèle du plan fonctionne à l'électricité, faisant monter l'eau du niveau normal à un niveau d'inondation, pour démontrer de quelle façon le plan protégera les villages hollandais situés en des endroits dangereux de la côte.

Du pont d'une réplique du paquebot S.S. Rotterdam, les visiteurs apercevront une vue panoramique des industries néerlandaises. Ils pourront aussi entendre au téléphone le maire Van Hall d'Amsterdam parler de sa ville en français ou en anglais.

Les arts et métiers seront représentés au pavillon par un carillon de 23 cloches suspendu devant la fenêtre panoramique qui surplombe le fleuve, ainsi que par un arrangement multicolore de verre de Leerdam.

L'une des attractions majeures de la participation néerlandaise est un immense livre de 14 pieds de hauteur dont les pages tournantes manifestent la reconnaissance que ne cessent pas de réserver au Canada les Hollandais dont le pays a été libéré avec la participation de soldats canadiens durant la Deuxième guerre mondiale.

Le 18 mai, fête nationale des Pays-Bas à l'Expo, la reine Juliana, qui a bénéficié elle-même de l'hospitalité canadienne durant la guerre, présidera à une brève cérémonie du souvenir.

A ce moment, les drapeaux canadien et néerlandais, qui

Québec réclamerait d'Ottawa une politique douanière agricole

QUÉBEC — Le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, a laissé entendre mardi que la province projette de réclamer du gouvernement fédéral une politique douanière dans le domaine agricole lors de la prochaine conférence des ministres provinciaux de l'agriculture.

M. Johnson a fait cette déclaration à l'occasion d'une séance du comité parlementaire de l'agriculture sur le bill 45 instituant une loi de l'assurance-récolte après que le président de l'Association des pardiens-marchands du Québec, M. Paul Boudrias, eut fait savoir que le moulin noir des agriculteurs était l'importation.

Enfin, M. Johnson a révélé qu'une catégorie spéciale sera créée en ce qui a trait aux inondations comme celles de la Beauce et d'ailleurs dans le cadre du bill 45.

Selon M. Boudrias, il serait temps que les importateurs soient contrôlés car, a-t-il fait remarquer, chaque année les provinces doivent détruire une grande quantité de pommes de terre à cause d'un surplus et pourtant, plusieurs remorques de ce produit en provenance de la Californie envahissent le pays chaque année.

Au comité de l'agriculture

Lesage blâme le manque d'intérêt de l'UCC

QUÉBEC — Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a blâmé, hier, le désintéressement de l'Union catholique des cultivateurs, vis-à-vis le projet de loi créant une assurance récolte.

Lors d'une intervention au comité parlementaire de l'agriculture, l'ancien premier ministre a fait remarquer que l'UCC avait été l'un des organismes qui avait fait le plus de pression pour la création d'un régime d'assurance-récolte.

"Ils n'ont même pas lu le rapport du comité Massicotte, suggérant l'assurance-récolte et lorsque la législature fait appel aux corps intermédiaires, pour étudier ce projet de loi, l'UCC est absente".

Le comité de l'agriculture a entrepris l'étude en détail du nouveau projet de loi avant qu'il ne soit définitivement adopté par l'Assemblée législative.

Le président du comité, qui avait été chargé d'étudier cette question, M. Maurice Massicotte, a fait remarquer hier que les Américains avaient introduit l'assurance-récolte "en allant trop vite".

Fort de cette expérience, M. Massicotte a dit que pour la viabilité du régime d'assurance-récolte du Québec, il fallait procéder graduellement quitte à étendre à une variété plus grande, les récoltes qui peuvent être assurées.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS
Montréal 861 5395
St-Hilaire 467 5636

CIDRE DE NORMANDIE



ÉVA
Léger - Fruité
Pétillant
Importé de France
Teneur en alcool 2 1/2 %
En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix
Est servi dans les restaurants, boîtes à chandelles, etc., licenciés ou non.
Distributeur-grossiste
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 — P.Q.
276-1224 ou 276-1127

Un homme qui lit en vaut deux !

Cette semaine			
Fayard	Jean Toulat	Canada, Terre Promise	\$ 5.75
Fayard	Robert Lecour-Gayet	Histoire du Canada	\$ 9.30
Arthaud	Georges Conchon	Le Canada	\$10.65
Hachette	Les Guides Bleus	Canada-Alaska-Bermudes	\$14.60
"	"	Edition française	\$14.60
"	"	Canada-Alaska-Bermudes	\$14.60
"	"	Edition anglaise	\$14.60

LIBRAIRIE hachette
(CANADA) LTEE
554 est, rue Ste-Catherine, Montréal 842-3857

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

125 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 18

ADMISSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1967-68

PROGRAMME	DURÉE	RÉGIME	CONDITIONS D'ADMISSION
COLLÉGIAL	2 ou 3 ans	temps complet ou partiel jour ou soir	• avoir au moins 17 ans, • avoir obtenu le certificat officiel de 11 ^{ème} année ou le bulletin de promotion de versification, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.
SUPÉRIEUR	3 ans	temps complet ou partiel jour	• diplôme collégial EBA ou l'équivalent reconnu, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.
PÉDAGOGIE ARTISTIQUE	30 crédits	temps partiel jour ou soir	• diplôme supérieur EBA ou l'équivalent reconnu, • satisfaire aux demandes inscrites sur la formule d'admission.

Tous les candidats qui désirent être admis à l'École des Beaux-Arts de Montréal, pour la prochaine année scolaire 1967 - 1968 doivent:

- compléter une formule de demande d'admission,
- retourner cette formule au Bureau des Admissions au plus tard le 1^{er} juin 1967,
- payer des frais d'admission au montant de \$2.00. Les frais d'admission ne sont pas remboursables.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

Bureau des Admissions,
École des Beaux-Arts de Montréal,
125 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 18.
DI. 2-9616
Direction générale de l'Enseignement supérieur — Ministère de l'Éducation du Québec.

Une équipe coordonnera la mise en application du règlement numéro 1

QUÉBEC — Le ministère de l'éducation a formé une équipe pour coordonner l'action des divers agents engagés dans la mise en application de son règlement numéro 1, règlement qui indique les modalités de la réorganisation pédagogique des niveaux élémentaire et secondaire.

Cette équipe, formée de fonctionnaires et d'éducateurs, aura à sa tête, pour la première étape de son action, Mlle Kathleen Francoeur, directeur général adjoint de l'enseignement élémentaire et secondaire au ministère de l'éducation.

"Le mandat de l'organisme porte sur sept points, précise un communiqué:

- 1) Présenter aux organismes des divers milieux engagés dans la mise en application du règlement numéro 1;
- 2) Parfaire la mise au point des guides et méthodes de travail requis;
- 3) Mettre à l'essai ces instruments en collaboration avec les groupes en cause;
- 4) En vérifier la valeur, et au besoin, les réviser à la lumière des données et des observations recueillies;
- 5) Analyser les projets soumis par les commissions scolaires à la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- 6) Faire les recommandations appropriées concernant ces projets;
- 7) En assurer la continuité.

Votre rapport d'impôt: jusqu'à minuit le 2 mai...

QUÉBEC — Le ministre du revenu du Québec, M. Raymond Johnston, a annoncé que les contribuables auront jusqu'à minuit, le 2 mai, pour expédier leur déclaration d'impôt.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministre souligne que la période fixée par la loi de l'impôt provincial sur le revenu se termine le 30 avril et qu'un délai est accordé parce que, cette année, le 30 avril tombe un dimanche.

M. Johnston rappelle que les contribuables dont la déclaration de revenu parviendra au ministère dans une enveloppe qui aura été oblitérée après minuit le 2 mai, seront passibles de l'amende prévue par la loi en pareil cas.

L'équipe comprend au maximum douze membres recrutés à titre personnel au ministère et à l'extérieur. Ce sont, du ministère, MM. Gérard Baril, Henry Breaux, Jean Durand, Paul-Emile Gagnon, Gérard Létourneau, Clifford McCulloch, Antonin Moreau et André Saint-Jacques, de l'extérieur, ont été invités à rejoindre l'équipe MM. Raymond Blanchard (Commission des écoles catholiques de Montréal), Adrien Roy (Corporation des instituteurs catholiques) et Norman Wood (Commission scolaire régionale North Island). Le mandat de l'équipe durera jusqu'au 1^{er} avril prochain.

Brien recomparaîtra à la fin de mai

TORONTO — M. Joseph Benoit Brien, âgé de 51 ans, de Toronto, président de la Prudential Finance Corp., société qui a fait faillite, devra comparaître à nouveau en cour le 30 mai prochain pour répondre à deux accusations de vol et deux accusations de fraude impliquant un montant de \$472,180 en monnaie, en plus des actions.

Accident d'avion en Colombie

BOGOTÁ — Quinze personnes ont trouvé la mort dans un accident d'avion en Colombie, où un DC-3 de la compagnie Avianca s'est écrasé sur le flanc d'une montagne, peu après son départ de l'aéroport de Soğamoso (département de Boyacá). Seul le co-pilote a survécu.

Vive la vie, vive la Floride!



8 jours et 7 nuits en Floride à compter de \$181²⁵*
billet d'avion compris

En Floride, les tarifs d'été sont en vigueur. Cet été, vous pourrez profiter des merveilleux plaisirs de la Floride, à des prix inespérés.

Une chambre à deux pour une semaine peut vous coûter aussi peu que \$27.25 par personne (un peu plus en juillet et août). Ce voyage "tout compris" (IT.TP.8 A.C.) vous offre 8 jours et 7 nuits dans un hôtel moderne sur la plage de Miami, de la pêche, du golf, des visites touristiques et le soleil à votre fenêtre. Repas en plus.

Air Canada vous emmènera à Tampa/St. Petersburg, puis tout droit à Miami, le jour de votre choix. Voyez votre agent de voyages, il vous renseignera sur notre plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", sur nos tarifs réduits pour familles, et sur les mille autres détails qui rendent si facile et agréable un voyage en Floride, avec Air Canada. Vous pouvez aussi nous appeler à 931-4411.

*Les tarifs d'été entrent en vigueur le 15 avril.
Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique: \$154 seulement.
Correspondance comode à Toronto.

AIR CANADA

Les hôpitaux: que l'ass.-maladie ne couvre pas les services hospitaliers dès le début

par Réal PELLETIER

L'Association des hôpitaux du Québec a recommandé hier de ne pas recommander l'assurance-maladie sur la santé et le bien-être social que l'assurance-maladie ne s'applique que par étapes et qu'elle ne couvre, dans un premier temps, que les consultations médicales données à l'hôpital en service externe ou en cabinet privé du médecin ou à domicile, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas service hospitalier proprement dit.

C'est au nom essentiellement du bon fonctionnement des hôpitaux que l'association fait cette recommandation, précisant que l'instauration du régime universel et public tel que préconisé par le gouvernement fédéral pour le premier juillet 1968 entraînerait une demande telle pour les services hospitaliers que les hôpitaux ne seraient pas capables de suffire à la demande.

L'association — qui défendait conjointement son mémoire avec l'Association des administrateurs d'hôpitaux du Québec — a expliqué que l'application subite d'un régime complet d'assurance-maladie entraînerait les conséquences suivantes: 1) augmentation des traitements actifs dans les services internes des hôpitaux généraux; 2) augmentation de la demande dans les services d'urgence et de consultation externes qui existent; 4) augmentation de la demande pour les services diagnostiques.

Les problèmes qui pourraient s'ensuivre pour le milieu hospitalier sont de plusieurs ordres: surcharge pour le personnel de la thérapie dans certains hôpitaux; augmentation des listes d'attente des hôpitaux pour malades convalescents, psychiatriques et alcooliques, des hôpitaux de réhabilitation, des hôpitaux pour traitement de maladies de longue durée, des maisons de garde; deman-

de trop forte pour certains services d'urgence et de consultation externe; engorgement dans les services de diagnostics; diminution du rendement du personnel hospitalier, diminution de la qualité des soins, etc.

Le président de la commission d'enquête, M. Claude Castonguay, a demandé aux représentants du milieu hospitalier si, en recommandant l'application de l'assurance-maladie "par étapes", ils avaient à l'esprit des étapes selon les soins à donner ou plutôt selon la capacité financière des individus.

Le président de l'AHPQ, le Dr André Pothier, de Trois-Rivières, a répondu qu'on devrait procéder par une assistance d'abord aux groupes sociaux les plus défavorisés. On pourrait par exemple, dit-il, aider les citoyens les plus âgés et les enfants, en y ajoutant peut-être les défavorisés parmi ceux qui sont dans la moyenne d'âge.

Puis les commissaires ont posé tour à tour un certain nombre de questions en rapport au mémoire. Le Dr Jacques Dinelle pour sa part a demandé si certains services actuellement offerts par les hôpitaux ne pourraient pas être dispensés en dehors des hôpitaux. Le Dr Pothier a convenu que oui, en précisant toutefois que si l'on multiplie les cliniques dotées de personnel spécialisé, les hôpitaux en manqueraient: ils manquent déjà de techniciens, de radiologistes, de pathologistes.

Le Dr Georges Lachaine s'est demandé de son côté s'il n'y avait pas abus à l'heure actuelle des examens diagnostiques dans les hôpitaux? "Question embêtante", répond le Dr Pothier. Avant l'assurance-hospitalisation, rappelle-t-il, on

faisait campagne pour la multiplication des diagnostics, dans l'optique d'une médecine préventive. Aujourd'hui, voilà qu'on trouve des abus. Il faut reconnaître que les diagnostics visant à dépister la tuberculose pulmonaire ou le cancer de l'appareil digestif restent aussi valables qu'ils l'étaient. Le problème est de choisir entre le dépistage et les économies à faire.

N'y a-t-il pas abus de séjour dans les hôpitaux? poursuit le Dr Lachaine.

Le Dr Pothier répond qu'on n'a pas le droit d'hospitaliser quelqu'un pour un simple "check-up", mais que les hôpitaux reçoivent néanmoins pour de tels examens des patients dont on n'est pas arrivé après un certain temps à connaître la nature du mal. Bien sûr, des hôpitaux acceptent des "check-up" purs et simples, mais ça n'arrive pas très souvent.

Le commissaire William Dyson a demandé si l'avènement de l'aide aux assistés sociaux avait produit un accroissement important de la demande pour les services hospitaliers.

Il n'y a pas eu d'accroissement précis dans les petites villes, a fait observer le Dr Pothier, mais la demande a crû considérablement dans les hôpitaux des grands centres. Ceci s'explique du fait que dans les petits centres, l'assistance sociale s'adresse plus volontiers au médecin, tandis que dans les grandes villes, il se présente aux cliniques externes.

A diverses autres questions des commissaires, le Dr Pothier a reconnu que, suite à l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie, il y aurait accroissement de la demande, mais suivie d'une baisse et d'une stabilité sous ce rapport; que les difficultés de placer certains malades chroniques ou convalescents dans des institutions ad hoc augmentent d'ores et déjà la durée moyenne des séjours à l'hôpital, à des frais beaucoup plus élevés qu'ils ne s'élèveraient dans ces institutions spécialisées; qu'en dépit d'une pénurie de personnel spécialisé, l'ensemble du personnel qui se trouve présentement dans les hôpitaux n'est pas utilisé à plein rendement, parce que l'organisation scientifique du travail est en souffrance.

Selon le Dr Pothier, les services de soins à domicile devraient être organisés par l'Etat. Pour toute une catégorie de malades, il en coûterait ainsi beaucoup moins cher, sans compter que les malades eux-mêmes en sont satisfaits. Depuis 1960, a-t-il précisé, le gouvernement a tenté des expériences dans cette veine à partir de deux ou trois hôpitaux-pilotes, mais on est resté là semble-t-il.

Nos hôpitaux, demande le Dr Lachaine, favorisent-ils les soins en clinique externe? Le Dr Pothier observe ici, "mal-

heureusement", une certaine négligence. Par contre, il fait remarquer qu'il ne serait pas nécessaire d'accroître les services externes de tous les hôpitaux. Dans une politique de régionalisation de la chose hospitalière, on pourrait faire en sorte qu'un hôpital par région mette l'accent sur les services externes.

Puis le commissaire Bouchard a demandé à brûle-pourpoint ce que l'Association des hôpitaux pense des hôpitaux privés. Le Dr Pothier n'a pu répondre puisque le Dr Lachaine a repris la question en demandant en substance si la qualité des soins est égale partout. Le président de l'AHPQ a répondu que non. Il est évident, a-t-il dit, qu'un hôpital d'enseignement de la médecine de 900 lits dispense de meilleurs soins qu'un autre de 50 lits.

Puis, le président Castonguay a demandé si une assurance-maladie qui couvrirait seulement les patients qui n'ont pas besoin de l'hôpital n'aurait pas à l'encontre des buts que se fixe l'assurance-maladie? Le Dr Pothier a répondu que les économiquement faibles sont déjà couverts par l'assistance sociale et les autres par l'assurance privée. Le commissaire Dyson a alors précisé que hormis ces deux catégories, il restait encore 44 pour cent de la population qui n'était pas protégée. Le Dr Pothier a alors convenu qu'il restait "un trou", mais aussi qu'il "reste des gens assez bien financièrement qui ne seraient pas couverts".

C'est peut-être un problème en milieu rural, a-t-il dit.

LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI, 27 AVRIL 1967

CAHIER 2 / Pages 9-16

La Chambre de Commerce du Québec veut généraliser l'assurance-maladie privée

La Chambre de commerce de la province de Québec a fermement défendu le point de vue hier devant la commission Castonguay qu'il est préférable de généraliser l'assurance-maladie privée plutôt que de créer un régime public et universel. Témoinant devant la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social à la bibliothèque St-Sulpice, à Montréal, le directeur général de la chambre, M. Létourneau, a déclaré que l'atmosphère est rendue telle au Québec qu'on "en est venu à croire que c'est un péché de faire des profits et que l'entreprise privée, c'est des gens méchants". Il faudrait, selon M. Létourneau, une collaboration plus grande entre l'Etat et l'entreprise privée. On pourrait de cette manière "arriver à des résultats surprenants", de dire M. Létourneau.

Un commissaire, M. Louis-Philippe Bouchard, a demandé comment cette collaboration pourrait se matérialiser dans le cas de l'assurance-maladie. M. Létourneau a répondu simplement: "Notre principe est applicable dans la pratique." Un autre commissaire a demandé alors qui, dans un régime de collaboration, assumerait les bons risques et qui prendrait les mauvais risques. Selon M. Létourneau, ce sont là des choses qui ne se séparent pas.

Au Dr Lachaine encore qui demandait s'il ne serait pas souhaitable d'en arriver par exemple à la formule d'une corporation sans but lucratif, M. Létourneau a maintenu sa préférence pour une formule de libre entreprise, "garantie, dit-il, d'efficacité: dès qu'on l'élimine, il y a une perte de stimulant".

M. Létourneau conçoit qu'il y aurait lieu, dans ce régime privé, que l'Etat contrôle les profits, comme il le fait d'ailleurs dans d'autres services publics. Mais un régime public jouerait aux dépens de la qualité et de l'efficacité du système, selon lui, parce que le caractère privé "est un moteur extrêmement puissant dans tous les domaines".

La Chambre de commerce de la province de Québec ne comprend pas pourquoi il faudrait un régime universel et public d'assurance-maladie. "Vous et moi, de dire M. Létourneau à l'adresse du président Castonguay, nous n'avons pas besoin de ce régime."

Quant au reste de la population, "ce n'est pas prouvé, a ajouté M. Létourneau, que c'est tous les citoyens qui n'ont pas les moyens de payer une prime d'assurance-maladie". Il faut distinguer, a-t-il dit, entre payer une prime et payer les soins médicaux. On doit évidemment que tout le monde ne peut pas payer les soins médicaux.

Le président de la commission est intervenu alors pour

souligner les différences profondes qui existent entre l'assurance-maladie et l'assurance en général. Ce n'est pas comme l'assurance-automobile, par exemple, dit-il. La santé, c'est plus complexe: une police-type ne solutionne pas tous les problèmes. Pourtant, on a souvent voulu considérer la santé comme un marché comme les autres. Or la pharmacie, par exemple, prend de plus en plus l'allure d'un monopole.

Me Bouchard pour sa part a fait valoir à ce moment-là toutes les implications à long terme de la santé. Quand on voit la masse des défavorisés, a-t-il dit, on se demande pourquoi on ne les rendrait pas productifs: et la santé, à ce moment-là, n'est pas "une dépense", mais bien "un investissement".

"C'est ce qu'on dit", répond le président de la chambre, M. Demers. Mais il faut songer aux frais énormes qu'un régime public entraîne, alors qu'il ne faut pas "seulement guérir ceux qui en ont besoin", mais aussi investir dans l'équipement de la santé comme les hôpitaux.

M. Létourneau a enchaîné en disant que dans le domaine de la recherche médicale, par exemple, il est inimaginable que la province n'accorde pratiquement rien à un Dr Selye qui, incidemment, est "financé par les étrangers chez nous".

Dans son mémoire de huit pages, la Chambre de commerce de la province de Québec commence par rappeler sa solidarité avec le gouvernement sur la question de l'autonomie provinciale, en matière de santé comme en toute autre. La Chambre affirme ensuite "qu'aucun citoyen du Québec ne devrait être privé des soins médicaux à cause de son état de fortune ou de sa situation géographique. Mais il n'est pas nécessaire, pour y arriver, d'instaurer un régime d'assurance-maladie universel et obligatoire."

En laissant l'entreprise privée convaincre la population des bienfaits de l'assurance-maladie privée, elle y arriverait beaucoup plus rapidement qu'on ne le croit, estime la chambre.

Ensuite, il faut tenir compte des besoins de la société québécoise: "La Chambre est d'avis qu'il est facile de prétendre que c'est toute la population de la province qui a besoin que l'Etat décide pour elle quelle doit s'assurer et quel genre d'assurance elle doit prendre. Les Québécois sont assez responsables pour prendre eux-mêmes cette décision. Quant à ceux qui ne peuvent se payer une telle assurance, ils sont en nombre moins important qu'on semble vouloir nous le faire croire."

Par rapport ensuite à une politique globale de la santé, la Chambre est convaincue "qu'il y a beaucoup de domaines à améliorer avant de pouvoir considérer l'opportunité d'établir un plan d'assurance-santé pour tous les citoyens du Québec".

A votre choix deux nouveaux comptes

(1) UN COMPTE SUPER ÉPARGNE

4 1/2%

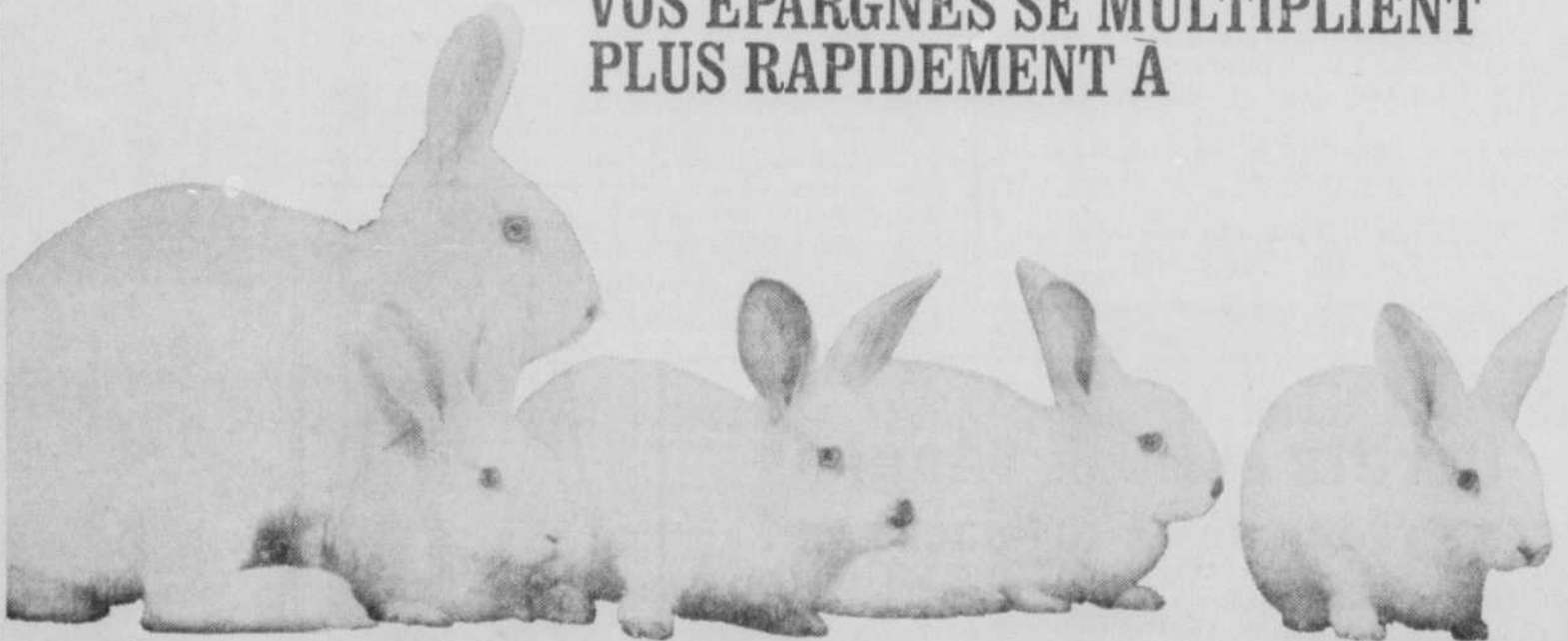
Retraits au comptoir permis. Pas de chèques.

(2) UN COMPTE-ÉPARGNE ASSURANCE-VIE

Peut payer jusqu'à trois fois le total de vos dépôts.
Plus un boni spécial.

Aussi disponibles: les comptes-épargne ordinaires et le compte de chèques.

VOS ÉPARGNES SE MULTIPLIENT PLUS RAPIDEMENT À



LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

75 succursales ouvertes tous les soirs de 7h. à 8h.

BIENVENUE A l'expo67

Charles
Charles
Charles
Heidsieck
Champagne



Le langage de la finance en une seule leçon

"...un ordre d'achat à trois-huit donne priorité du marché à un quart..."

Le langage bref et concis de la bourse peut étonner le lecteur. Il faut de multiples connaissances pour comprendre ce langage. Grant Johnston le traduit pour vous.

Nous mettons toutes les ressources de notre bureau à la disposition du petit acheteur, si modeste que soit son programme d'investissement. Nous vous indiquons quelles sont les possibilités du marché, comment balancer les gains à court terme et les profits à long terme. Cette aide vous est apportée dans le français de tous les jours. Venez en discuter.



Grant Johnston & CO. LIMITED

Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5400
Membre: Bourse de Montréal • Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

PRAGUE, la jolie, vous invite...



SPHYNX, une création de Livia Roubickova, est un ensemble de robe en coton imprimé très amusant. À noter, le "chapeau" de plage assorti.

Elle vous invite à venir voir le pavillon tchécoslovaque à l'Expo qui, dit-on, est fort intéressant, dans le secteur "l'inspiration" à venir vous rendre compte de ce que l'on fait en Tchécoslovaquie dans le domaine de la mode.

"Nos créateurs de modes n'ont pas la prétention d'être tous des Christian Dior, a souligné M. Zdenek Koudelka, commissaire général adjoint et directeur général du pavillon tchécoslovaque, en présentant aux journalistes, hier, la collection qui sera montrée aux visiteurs pendant l'Expo, mais nous avons le sentiment d'être dans la course". Et c'est vrai, croyons-nous, surtout lorsqu'il s'agit des vêtements sport.

Les Tchécoslovaques, dans ce domaine de la mode, se défendent bien et font preuve d'originalité et de bon goût. La coupe est sobre, le détail important, la finition soignée, le choix et les contrastes des couleurs souvent audacieux.

On accorde beaucoup d'attention à l'ensemble; les bas, les accessoires et les bijoux font partie d'un tout.

Parmi les vêtements que nous avons vus, nous accordons une mention spéciale à la création surprise "Esquiman", dessinée par Maria Volna. L'ensemble de ski trois-pièces donne, au premier coup d'oeil, l'impression d'un vêtement fort simple, dépourvu d'originalité. Mais une fois la jaquette ouverte, on est fasciné par la doublure garnie d'un galon en jacquard brun et blanc, galon que l'on retrouve sur la tunique à col bateau portée sur un pantalon de ski noir extensible. Une ravissante trouvaille.

Centrotex, l'organisme tchécoslovaque qui dirige l'exportation de tous les produits textiles et des vêtements du pays, organisera une première présentation de vêtements de confection pour dames à Montréal et à Toronto en juin. La présentation comprendra quelque 20 modèles provenant de la grande collection de nouveautés présentées lors de l'exposition "CTX'68" à Prague au mois de mai.

R.R.

Chronique du consommateur

Les timbres-primés sont en voie de disparition : deux grandes chaînes de magasins d'alimentation les ont abolies il y a une dizaine de jours. D'autres songent à le faire. Les consommatrices ont gagné sur ce plan mais continuent de réclamer des prix plus bas, et surtout une stabilité des prix. Elles continueront leur lutte. C'est ce qu'elles ont affirmé, cette semaine, à l'occasion d'un panel organisé à la Conférence de l'Institut canadien de la distribution alimentaire.

Les huit panelistes étaient non seulement des militantes pour une baisse des prix, mais des maîtresses de maison averties, connaissant le problème à fond.

Elles sont toutes tombées d'accord pour réclamer :

- l'éducation des consommatrices quant à l'achat des aliments;
- la création immédiate d'un ministère fédéral des affaires des consommateurs;
- un personnel mieux formé dans les magasins d'alimentation, personnel qui serait en mesure de guider les ménagères;
- une publicité plus intelligente et adulte sur les produits alimentaires;
- une réduction des frais d'emballage;
- l'abolition des cadeaux, primes, bricoles qui accompagnent certains aliments (comme dans les boîtes de céréales);
- la suppression des friandises disposées trop à la portée des enfants;
- la mise en valeur du contenu en qualité, en poids, en valeur nutritive sur l'étiquette de préférence aux belles images colorées;
- le retour à la vente "en vrac" ou au tonneau pour certains produits frais.

Toutes les panelistes ont beaucoup insisté sur la nécessité d'éduquer les consommatrices tant sur le pouvoir d'achat du dollar, que sur les produits eux-mêmes et les dangers de la publicité.

Pour une disparition complète

La présidente de la Ligue des femmes du Québec invite toutes les ménagères à se joindre au groupe qui ira manifester demain devant un des magasins de la chaîne IGA (Avenue du Parc près de St-Viateur), qui continue la politique du timbre-primé. "Nous continuerons de lutter tant et aussi longtemps que les timbres-primés ne seront pas disparus partout".

IGA, en particulier, continue de leurrer la ménagère en annonçant à grand renfort de publicité non seulement des bas prix, mais des timbres-primés en plus. "Tout ça se paie. Nous ne sommes pas si naïves!"

La presse gastronomique

Trois excellentes revues françaises sont à souligner dans le domaine de la presse gastronomique : "Cuisine et vins de France", "La bonne cuisine" et "Bien vivre".

Si vous avez la chance d'aller en France, ces revues vous fourniront de bonnes adresses.

Mais c'est pour leurs recettes, dont la gamme est des plus variées, qu'elles nous sont précieuses. La débutante y trouve son compte autant que la cuisinière la plus chevronnée. L'histoire des aliments, les commentaires des experts sur certains plats, des promenades dans les régions réputées pour une ou l'autre spécialité gastronomique rendent la lecture de ces revues tout à fait passionnante. On s'y laisse prendre parfois presque malgré soi. Mentionnons que *Périodica* représente les trois revues au Canada. Il faut s'adresser à 5090 rue Papineau, Montréal 34, pour s'y abonner.

L'asperge, l'aristocrate de nos légumes

L'asperge, légume avant-coureur du printemps et de l'été, est actuellement à son

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le

Le ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-G

Code 542-F

La plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes. C'est le vin du sourire et de la joie.

On n'a pas le droit d'empêcher les femmes de devenir commissaires d'écoles

—Thérèse Casgrain

Madame Thérèse Casgrain, au nom de la Ligue des droits de l'homme s'élève contre la loi de ségrégation qui est faite aux femmes dans la cité de Montréal, les empêchant d'être mises en nomination comme commissaire d'écoles à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

C'est au nom du droit strict de tout individu de participer aux structures démocratiques de son pays, de sa ville, de ses institutions qu'on n'a tout simplement pas le droit d'empêcher les femmes de devenir commissaire d'écoles. "J'ignorais totalement qu'une telle situation existait, a dit Mme Casgrain. En l'apprenant, j'ai décidé de réclamer la reconnaissance de ce droit, le plus rapidement possible au nom des droits les plus élémentaires dont jouissent les individus dans notre pays".

Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant

Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Essayez-le de différentes façons. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTEILLÉ EN ITALIE



UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

DERNIER JOUR

VENTE D'ENTREPOT de ROBES lissées à la main de modes distinctes

- Modèles originaux venant de Grèce
- Toutes couleurs et toutes grandeurs
- Importations vendues à partir de \$22.00 chacune

MAINTENANT EN VENTE

A \$8. SEULEMENT 2 pour \$15.00

N.P. KYRIACOPOULOS LTD. IMPORTATEURS

1430 ouest rue Sherbrooke, Suite 302 (5e étage) (coin Bishop)

LUN. au SAM. 9-6

845-4677



COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Ministère de l'Éducation

Directeur : M. Aurèle Daoust

Examens d'entrée en 8e classique (éléments latins)

et en 8e année scientifique

GARÇONS ET FILLES

les 22 et 29 avril 1967 de 9 h. A.M. à midi

(Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%)

Inscriptions en cours pour les autres degrés et les autres sections du secondaire.

1380, rue Gilford, Montréal 34 Téléphone : 525-2516

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. À l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ÉCOLES
Berlitz
Langues vivantes
288-3111

Du paddock aux guichets

• Nous conseillons aux amateurs de courses de ne pas se fier au dernier départ du poulain **QUEEN'S REALMAN** qui était guidé par **JEAN-GUY LAREAU**. En somme, le jeune LAREAU a tout fait dans la course pour cacher son jeune cheval. Au fait, s'il avait existé un "métré" en entrant dans le dernier droit, il l'aurait utilisé pour que personne ne remarque son protégé...

• De son côté, **GILLES LACHANCE** est le "désespoir" de plusieurs parieurs mais on ne peut l'accuser de ne pas donner le meilleur de lui-même. Au fait, il veut trop et c'est pourquoi il commet plusieurs erreurs monumentales depuis un mois. Mais nous avons la certitude qu'il se retrouvera sur le tracé du parc Richelieu pour le meeting de demain soir...

• **BELLE WILSON**, cette jument qui fait sensation depuis le début du meeting, est la même qui était à réclamer pour \$4,000, l'automne dernier. **CHARLES POULIN** a tout simplement fait de l'ouvrage sensationnel avec cette jument de 6 ans de **BROTHER HARMONY**...

• **JEAN-JACQUES MARTINEAU**, qui a gagné le championnat des conducteurs plusieurs fois à Trois-Rivières, vient de prouver qu'il est de calibre pour rivaliser avec les meilleurs conducteurs de la métropole même s'il ne possède pas de champion dans son écurie. Il termina quatrième pour ce premier meeting avec une moyenne de plus de 380. Ce qui est tout simplement excellent...

• **BRAVE WILL** a donné l'impression d'un cheval fatigué cette semaine lorsqu'il a pratiquement arrêté dans le dernier droit...

La Fouine

Les amateurs de trot et amble seront choyés au parc Richelieu

Le programme d'ouverture de ce soir au Parc Richelieu sera le début d'une autre intéressante réunion de courses sous harnais, qui sera marquée d'une impressionnante série de stades, qui seront présentés à la piste du bout de l'île d'ici les prochains trois mois.

En effet, pas moins de \$100,000 seront distribués en bourses...

• A la suite de son manque de mardi soir, **STAR IBAT** est maintenant sur la liste de qualification. C'est regrettable que ce rejeton de **CYRIL HANOVER** brise son allure continuellement car il possède beaucoup de rapidité...

• **ALBERT HANNA** a prouvé une autre fois cette semaine qu'il était un as avec un trotteur en conduisant **ACTIVE STEVE** à sa première victoire de sa carrière en le guidant pour la première fois...

• **CLAUDE ST-JACQUES** déclare que **MEADOW LENO** est l'ambuleur le plus rapide qu'il a eu la chance de conduire. Et il semble posséder un futur champion en **HIGH DREAM** qui en a "clourdi" plusieurs cette semaine en gagnant très facilement à son premier départ...

• **RUFIN BARRIEAU** n'est pas le conducteur qui fait le plus de bruit mais il se défend admirablement bien depuis son arrivée. Son D.C. **BLACKSTONE** a vivement impressionné à son premier départ cette semaine...

• **RAYMOND "SMILEY" LE-MAY** est encore plus souriant qu'à l'ordinaire de ce temps-ci et c'est assez facile à comprendre lorsqu'on voit de la manière qu'on gage depuis le début de la jeune saison. Il se pariera certainement une soirée de plus de \$10,000 d'ici la fin de l'année. **LA FOUINE** en est convaincue...

La Fouine

ses, impliquant huit événements majeurs, qui attireront les meilleurs compétiteurs de chacune des classes concernées.

Les premiers de ces événements au calendrier de Richelieu sont le populaire trot Projectile et les séries de l'amble Grattan Bar, les deux réservés aux jeunes chevaux prometteurs de trois et quatre ans.

Chaque une de ces séries seront dotées d'une valeur totale de \$23,000, dont trois tranches de \$5,000 et une tranche finale de \$8,000.

Les séries du trot Projectile débuteront dès lundi prochain, les autres tranches devant être disputées les 8 et 15 mai, avec finale le 22 mai. D'autre part, la première tranche du Grattan Bar aura lieu le 3 mai, pour se terminer le 24 mai.

Parmi les 72 chevaux éligibles au Projectile, on remarque les excellents trotteurs **Jill Fedor**, **Fleming Key**, **Jackpot Lobell**, **Nifty Speed**, **Quick Kid**, **Star Ibat** et **Veracity**.

La liste du Grattan Bar compte 56 jeunes ambleurs, dont **A.G. Mir**, **Alain Drummond**, **Captain Forever**, **Leader Lobell**, **Red Sox**, **Sorry** et **St. James Street**.

Le premier juin sera disputé l'amble Richelieu, réservé aux chevaux de trois ans de propriété canadienne, lequel compte 34 classifiés éventuels,

dont **Blaze Pick**, **Sharp N Smart**, **Innerrail**, **Lynden Dodger**, **Mr. Eton** et **Shadydale Counsel**. La bourse de cette épreuve sera de \$7,500 ajoutés.

L'amble Jacques-Cartier, réservé à la même classe, sera tenu le 8 juin et offrira une bourse identique de \$7,500 ajoutés.

La Québécoise sera disputée le 23 juin. Elle sera dotée du même montant et réservée aux poulains de trois ans de propriété canadienne. Les mêmes prix seront aussi attachés au trot Provident pour chevaux de trois ans, le 1er juillet.

Plus tard dans le mois, Richelieu offrira sa pièce de résistance, l'amble Castor d'une bourse de \$20,000 ajoutés, une course invitation pour ambleurs de trois ans. Si une élimination est requise, elle sera tenue le 17 juillet avec finale le 22 du même mois.

Le tout se terminera le 27 juillet avec le trot Dufferin, pour deux ans et doté de \$7,500 ajoutés.

Le champion actuel des courses automobiles au Canada, **George Chapman**, s'est retiré des courses, mais non du monde du sport automobile.

Gagnant du trophée Player's Challenge pour avoir obtenu le plus grand nombre de points dans une série de courses automobiles à travers le Canada l'an dernier, le jeune avocat établi à Winnipeg et qui habite la banlieue de St. James, au Manitoba, a opté pour le rallye.

Chapman s'est inscrit au Rallye Shell des 4,000 milles du Centenaire qui aura lieu du 3 au 10 mai, avec **Bill Munden**, ingénieur d'aviation, qui habite également St. James. L'équipage, qui a concouru seulement une fois ensemble, conduira la Ford Anglia Super de Chapman que celui-ci a engagée à titre individuel.

En janvier dernier, Chapman et Munden ont remporté le rallye du Winnipeg Sports Car Club, une épreuve de 215 milles. Selon Chapman, ce fut le plus dur rallye du club en 15 ans.

La décision de Chapman de se retirer des courses automobiles met fin à une carrière prometteuse dans ce domaine. Il a lutté pour le championnat des courses automobiles au Canada pendant plusieurs années et c'est en 1966 qu'il remporta la palme.

"Au sujet des courses, dit Chapman, il me fallait choisir: soit décider de continuer et acheter une voiture plus puissante ou alors abandonner. Lorsque vous êtes champion du Canada, on attend de vous certaines performances. Maintenant que mon étude légale marche bien, je n'ai plus assez de temps à consacrer aux courses."

"Le sport automobile m'est toujours très cher, poursuit-il. Je m'intéresse beaucoup à l'aspect administratif du "Canadian Automobile Sports Clubs" (fédération régissant le sport automobile au Canada); j'en suis le professeur de conduite en chef pour la région des Prairies."

Chapman explique qu'en tant qu'avocat, il sera en mesure d'aider le comité national de la CASC, dont il fait partie, dans son travail administratif.

Chapman s'est inscrit au rallye Shell 4,000 milles pour deux raisons: la première, parce qu'il estime avoir retiré beaucoup des courses automobiles et il veut redonner quelque chose au sport automobile comme tel, et la deuxième, parce qu'il veut battre **John Bird**.

Bird, de Toronto, a gagné deux fois les 4,000 milles et, après un an d'absence, il est de retour avec son fameux partenaire, **Klaus Ross** de Lachine.

"Je sais que **Bird** a la réputation d'être le meilleur coureur de rallyes au Canada, dit Chapman. Mais **Bill Munden** et moi nous avons confiance. Munden est un excellent navigateur et je crois que mon expérience passée dans les voitures de course me sera utile dans les épreuves annexes."

George estime que si **Bird**, au volant d'une Datsun, classées, sans doute au camp d'entraînement pré-olympique de Font Romeu. Pour expliquer ces tentatives, **Dick Taylor** a notamment déclaré: "des informations pessimistes ont annoncé que les athlètes de fond qui ne sont pas habitués à l'altitude risquent de souffrir au Mexique. Le seul moyen de le savoir est d'essayer de courir dans de telles conditions. Nous ne ferons pas de folies en courant à fond, et si nous sentons l'effet, nous pourrions toujours abandonner". Les athlètes britanniques seront accompagnés en France d'un des médecins qui était allé à Mexico en novembre dernier pour y faire des expériences.



Si invraisemblable que cela puisse nous sembler, c'est un **Emile Severyns** de sa dernière performance et même contre même de sa dernière victoire dans les Six-Jours du Centre Paul Sauvé, qui tentera, si l'on peut dire, de laver son honneur des Six-Jours du Forum, qui débuteront le 22 mai prochain.

Severyns, on s'en souvient, avait remporté les derniers Six-Jours de Montréal, en compagnie de son partenaire et ami, le Danois **Palle Lykke**. Mais remis d'une fracture à la main, plus ou moins en forme des suites d'une congestion pulmonaire, qu'il avait cachée aux journalistes et aux organisateurs de la course, **Emile Severyns** avait littéralement traîné la pédale durant tous ces Six-Jours, et n'avait certes jamais affiché la

Un Severyns ambitieux revient aux Six-Jours de Montréal, le 22 mai

tenue et le panache qui ont fait de lui une véritable vedette; **Emile** ne cachait d'ailleurs pas sa déception à un cercle d'amis et avait à qui voulait bien l'entendre qu'il n'était guère heureux de sa victoire, il disait notamment: "Je voulais faire plus et faire mieux. J'aurais aimé gagner au moins par un tour d'avance alors qu'il m'a fallu me contenter d'une victoire au classement des points, mais j'étais incapable d'un plus grand effort, ma main ne faisait terriblement souffrir. Dans les sprints, par exemple, où la traction sur le guidon est si importante, je pouvais à peine fermer le poing."

"J'ai besoin de me dresser sur les pédales et de me lever de ma selle pour dominer. Là, encore, c'était impossible à cause de ma main. Heureusement que **Palle Lykke** était en superbe forme et qu'il est venu à mon secours. Vous savez sans doute remarquer notre stratégie au cours de la dernière heure. J'ai toujours synchronisé mes relais de façon à ce que ce soit lui (**Lykke**) qui dispute les sprints et gagne les points. Cette victoire c'est avant tout une victoire de **Palle**, j'aimerais que vous lui en rendiez hommage dans vos comptes rendus de la course, il l'a bien mérité."

Afin d'affûter son coup de pédale, et d'entreprendre ces prochains Six-Jours de Montréal en pleine possession de ses moyens, **Severyns** s'est imposé, l'hiver dernier, un entraînement des plus dur et des plus sévères. Il a roulé derrière **Derny** et engin motorisé, afin d'acquies la puissance qui lui faisait peut-être défaut dans ses dernières compétitions. **Emile**, par ailleurs, s'est rendu au Australie, où il a participé à trois Six-Jours, et à un très grand nombre de courses sur piste où il remporta d'innombrables succès.

Ce sera donc un **Severyns** au meilleur de sa forme que nous reverrons à Montréal et un **Severyns** des plus confiant d'ajouter une nouvelle victoire à son palmarès déjà riche en terre canadienne.

M. Oswald Van Den Abele disait notamment à ce propos, que **Severyns** ne pourrait pas ne pas gagner les prochains Six-Jours, avec l'équipier qui secondera ses efforts. De quel coureur s'agit-il? **M. Oswald Van Den Abele** s'est tout simplement contenté de sourire, mais son sourire nous laisse croire qu'il s'agit d'un coureur flamand, l'une des plus brillantes et prometteuses étoiles du cyclisme belge.

Basketball intercollégial

Lundi, le 24 avril, au Collège St-Viateur, avait lieu l'assemblée générale annuelle de la ligue intercollégiale de basketball au Québec.

Depuis déjà une vingtaine d'années, cette ligue poursuit ses activités au sein des institutions d'enseignement de la région métropolitaine et sous l'impulsion d'animateurs dynamiques elle n'a fait que progresser depuis, alors qu'elle compte aujourd'hui au-delà de cinquante équipes.

Lors de cette assemblée, un nouveau bureau de direction fut élu. Le nouveau président est **Robert Deschênes**, figure bien connue sur la scène de basketball, éducateur physique.

Au poste de secrétaire, les membres ont opté en faveur du **Père Montpetit**, s.j., qui accuse un grand nombre d'années d'expérience dans ce domaine. Le poste de trésorier a été confié au **Frère Raoul**, i.e. (Honorable **Mercier**) travaillant dévoué à la cause du basketball. Les cinq vice-présidents sont: **Gaëtan Renaud**, Collège des Érudites, André Bertrand, Collège Brébeuf, Jean-Marc Lande, Séminaire de St-Hyacinthe, **Pierre Montpetit**, Collège de l'Assomption et **Jacques Cyr**, Séminaire de Joliette.

Le président sortant de charge, le notaire **Fernand Poirier**, a accepté le poste de conseiller juridique et continuera d'apporter son appui à la ligue malgré ses nombreuses préoccupations.

Le nouveau bureau de direction se réunira vendredi le 28 avril au Collège des Érudites, pour mettre immédiatement en branle l'organisation de la prochaine saison.

RESULTATS à BLUE BONNETS

PREMIERE COURSE

2. **Scimitar** 821 7.90 3.80 2.90
1. **Hoti** 822 3.60 2.90
4. **Lotta Luck** 4.70
Temps: 2:10.1

DEUXIEME COURSE

4. **Fleetwing** 8030 17.79 5.90
2. **Paco Bird** 3.50 2.70
7. **Tony Pointer** 3.40
Temps: 2:11.1

PROTISME COURSE

1. **Adrian** 7.90 4.80 3.80
6. **Mike Rainbow** 6.80 5.40
5. **Active Bird** 5.30
Temps: 2:06.3

QUATRIEME COURSE

6. **Lobelia** 24.70 13.70 8.10
8. **Honey Brook** 8.70 5.50
2. **Heien Song** 6.80
Temps: 2:07.3

CINQUIEME COURSE

4. **Atlantic Stone** 9.20 6.10 4.00
6. **Tony Clay** 5.20 3.50
2. **Show Boy** 4.60
Temps: 2:07.4

SIXIEME COURSE

7. **Doria** 14.00 6.80 4.00
4. **Indy** 4.10 3.70
3. **Barbara Bell** 4.30
Temps: 2:08.3

SEPTIEME COURSE

4. **Nifty Speed** 3.00 2.60 2.60
7. **Famous Sun** 6.40 4.00
3. **Rodney Frost** 3.90
Temps: 2:06.2

HUITIEME COURSE

2. **Tranquility** 8.30 3.90 3.30
5. **Sugar Prince** 3.20 2.80
1. **Torrid Freight** 4.80
Temps: 2:05.2

NEUVIEME COURSE

6. **Jolly Host** 18.00 6.90 4.30
5. **Prize** 6.40 4.70
2. **Willies Adios** 3.70
Temps: 2:05.2

DIXIEME COURSE

2. **Galant On** 4.80 3.10 2.60
1. **Poplar Boy** 3.80 3.20
3. **Flashy Z** 3.60
Temps: 2:09
Exacta: \$12.10

Cool Reception est capricieux

TORONTO — **Cool Reception**, le seul pur sang canadien inscrit dans le derby du Kentucky, n'y participera peut-être pas après tout.

Car son entraîneur **Lou Cavalari** n'est pas satisfait du tout de sa performance à l'entraînement.

"Ce cheval m'a tout l'air d'être un petit peu capricieux; il me donne l'impression de ne pas aimer s'entraîner le matin. Il se pourrait fort bien que ce soit le cas. En conséquence de quoi je le retire du "Stepping Stone" de Churchill Downs, samedi."

Il demeure toutefois possible que **Cool Reception** profite d'un dernier essai pour dument se qualifier pour ce derby; ce sera dans le "derby trial" du 2 mai. Le derby lui-même a lieu quatre jours plus tard.

Cool Reception est la propriété de **Mme William Seitz**, de Montréal, et de **Mme Vincent Reid**, de Toronto.

"Si **Cool Reception** me prouve qu'il est décidé à travailler le 2 mai prochain, il participera au derby du Kentucky; sinon, pas de derby."

Bédard et M. Belkin défaits

BOURNEMOUTH, Angleterre — **Jan Erik Lundquist**, le meilleur tenniste suédois, a battu hier le Canadien **Robert Bédard** au compte de 6-3, 6-3 et 6-1 pour atteindre ainsi les quarts de finale du tournoi de la Grande-Bretagne sur terre battue.

L'Australien **Bob Hewitt**, co-favori avec **Lundquist** pour enlever les honneurs de cette compétition internationale, a vaincu **Birger Folke**, de Suède, au compte de 6-4, 6-1 et 6-1.

Le Britannique **Roger Taylor** l'a emporté sur le Canadien **Mike Belkin** par 6-4, 6-4, 3-6 et 9-7 dans ce que les amateurs ont considéré comme une revue générale des prochains matches de Coupe Davis entre le Canada et la Grande-Bretagne les 6-7 et 8 mai prochains. **Taylor** et **Belkin** s'affronteront probablement sur les mêmes terrains.

Pilous limogé ?

TORONTO — **Rudy Pilous**, que la rumeur voudrait voir bouté hors de son nouveau poste de gérant-général des Seals de la Californie, insiste pour dire qu'en tant qu'il est concerné il est toujours le seul occupé de cette fonction.

"Si on m'a congédié ou limogé, je serai le dernier à le savoir, car jusqu'ici personne ne m'a parlé de rien et d'ailleurs mon contrat est fait de telle façon qu'une telle chose ne puisse arriver." C'est la façon qu'a eu **Rdy Pilous** pour démentir cette rumeur à l'effet qu'il venait de perdre un poste qu'il n'occupe en fait jusqu'ici qu'en théorie puisqu'en pratique il ne pourra agir qu'à l'automne prochain.

Cette rumeur serait née du fait que le nouveau propriétaire des Seals viendrait d'engager **Frank Selke Jr** pour remplir ce poste. On sait que **Frank Selke Jr** est avec le Canadien de Montréal depuis des années.

Avant pris connaissance de cette rumeur, **Selke** a déclaré qu'il se souvenait avoir mentionné que sa nomination avait été prématurément annoncée par les journalistes, qu'il y avait beaucoup de détails à régler.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

MCCARTHY, MONET & JOHNSTON
Avocats et Procureurs
Edifice IBM
Tél.: 878-4581
Adresse télégraphique: CIECOM
5, Place Ville-Marie
Jean Mon, Peter M. Blaisie
Gerald McCarthy, Donald Johnston
Suite 445, Montréal 2

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DUMONT
MONTRÉAL, 25 288-2152

À CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, galles de montre, espaces de meubles de bureau, etc., etc., en somme:

1917 1967

TOUT POUR LE BUREAU

ST-ALÉXANDRE 841-5771

STATIONNEMENT

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 av. Rosemont

On demande

Corby

quand on désire

un vrai whisky

canadien possédant

une saveur allechante,

fraîche et légère



Vous avez doublé la dernière bouée. Et établi un record. Le vent s'est calmé. La bonne humeur règne. Quoi de mieux que d'arroser ça avec du V.A.T. 69?

V.A.T. 69

UN SCOTCH RENOMMÉ

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse par Wm. Sanderson & Son Ltd.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL & CIE

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.

2345 est, Bélanger

Montréal — 729-5226

276 ouest, rue St-Jacques

Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

928 est, boul. St-Joseph

526-1661

4926 ave Verdun, Verdun

769-3871

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

W. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADLON, C.A.

ARMAND H. VIAU, C.A.

SEVERGE GERVAS, C.A.

JEAN-GUY BRASSARD, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal — 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. P. Dawson, C.A.

J. F. Lewis, C.A.

C. A. Poissant, C.A.

D. M. Long, C.A.

J. D. Hogg, C.A.

A. E. Ward, C.A.

P. Gervais, C.A.

L. Graves, C.A.

L. Wright, C.A.

D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabier, C.A.



Des bois et des Fers

Le sympathique et souriant ALAIN GOUSSE, professionnel du club MASCOUCHE, annonce à qui veut l'entendre que "Jamais dans l'histoire du golf au Québec un terrain n'a été en aussi bonne condition que celui-ci à une époque aussi hâtive de l'année."

Il n'est pas sûr qu'il n'ait pas raison.

Le club de St-Henri de MASCOUCHE, dont la fondation remonte à 1960, et qui est situé à quelques milles de Terrebonne, n'a pas connu que la prospérité depuis ses débuts. Ses propriétaires ont fait l'expérience des problèmes d'architecture paysagiste et de sols, de même que celui du recrutement des membres.

Mais à l'aube de la saison 1967, la nature a décidé, semble-t-il, que le temps était venu de "reconnaître" le club de Mascouche.

De fait, les golfeurs qui lui ont rendu visite depuis son ouverture il y a deux semaines, ne l'ont reconnu que partiellement.

Tout comme aux plus beaux jours de l'été, les greens sont en service. Les allées sont magnifiques et partout le golfeur a l'impression qu'il est rendu à la fin de mai, plutôt qu'à la fin d'avril. Comme le dit Alain Gousse: "C'est un fait rare dans l'histoire du golf au Québec."

Les habitués de ce club seront intéressés d'apprendre que le vallon, ou plutôt le ravin broussaillieux et sablonneux, au fond duquel coule un mince ruisseau, véritable jungle où il était quasi impossible de retrouver une balle égarée, et qui coupait brutalement les allées parallèles des troisième et quatrième trous, a été partiellement rempli et tondue. Le vallon reste, mais les escarpements sont disparus et les deux trous en question s'en trouvent améliorés.

Par ailleurs, on a élargi l'allée du trou no 6, le "Grand Pont", une normale-4 de 340 verges, où une colline obstrue la vue du golfeur pour le deuxième coup. La balle de départ doit survoler une vallée qui s'étend sur une distance de quelque 200 verges depuis le tertre, après quoi l'allée se transforme soudainement en falaise, bordée à droite par un dangereux "hors terrain" et à gauche par un bois à fond sablonneux. Ce trou ennuyait particulièrement les golfeurs de classes B et C, sans compter que la présence du bois, barrière naturelle pour les balles des troisième, hantés par la résonance du hors-terrain de droite, amenait des retards dans le jeu.

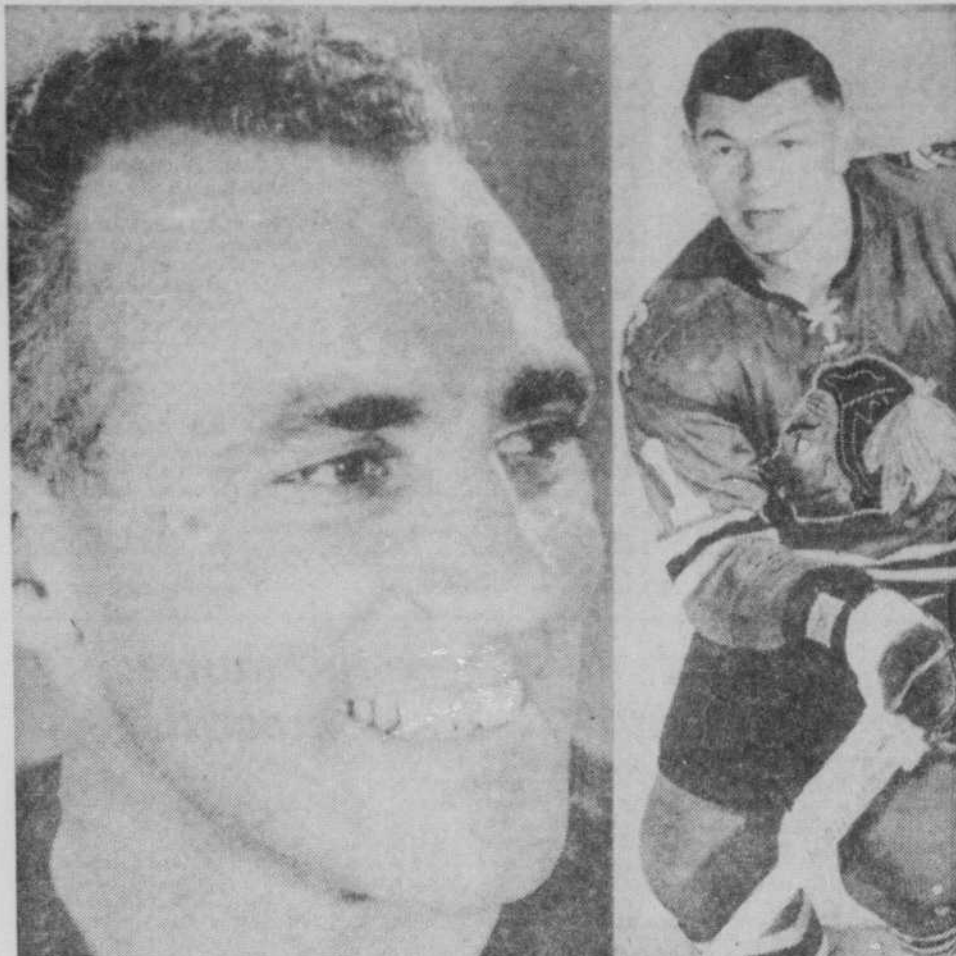
Le club MASCOUCHE, populaire et d'accès facile, compte plusieurs centaines de membres actionnaires, dont le nombre s'est accru de 25 depuis un mois, mais il ouvre ses portes aux visiteurs d'occasion.

Il ne faudrait pas, pour autant, en déduire que c'est un de ces clubs qu'on est convenu d'appeler "faciles."

Ses greens sont plutôt petits, ce qui nécessite passablement de précision dans les coups d'approche.

Le deuxième trou, normale-3 de 260 verges, présente comme cible un petit green protégé par plusieurs trappes de sable. Le troisième, normale-4 de 305 verges seulement, est remarquable par un vert en forme de dome où il faut beaucoup d'astuce et de concentration pour échapper à l'ignominie de trois coups roulés. Le fameux ravin décrit de nombreux méandres à travers le terrain, guettant le golfeur à tous les carrefours. On en fait la connaissance aux troisième et quatrième trous, on le retrouve au septième, encore au 11e, puis plus douloureusement encore au 12ème.

Comme tous les clubs qui se respectent, le Golf de MASCOUCHE possède son 19ème trou. On y trouve une vaste salle à manger, un bar et un plancher de danse. Des fenêtres de la salle à manger on peut voir les golfeurs exécuter leurs coups de départ sur les premier et dixième trous et observer leur arrivée au 12ème green.



Harry Howell, après 15 ans de labeur à vu ses efforts reconnus à leur juste valeur alors qu'il a été nommé gagnant du trophée Norris en tant que meilleur joueur de défense de l'année. Stan Mikita a enlevé les honneurs des trophées Ross, le meilleur compteur du circuit. Hart, le joueur le plus utile à son équipe, et Byng, le joueur combinant l'efficacité à la gentillesse sur la glace. Bobby Orr, qui n'apparaît pas ici, a été désigné comme la recrue de l'année.

Les trophées Ross, Hart et Byng enlevés tous trois par Mikita

TORONTO. — Une recrue et deux vétérans ont mérité des trophées hier, lors du quatrième banquet annuel de la ligue Nationale de hockey.

Stan Mikita, du Chicago, est devenu le premier joueur dans l'histoire de la ligue à gagner trois trophées en une seule saison, soit les coupes Art Ross, Hart et Lady Byng.

Bobby Orr, du Boston, a enlevé le trophée Calder, et Harry Howell, du New-York, le trophée James Norris.

Y compris les bonis des séries éliminatoires, Mikita a récolté \$9.000. Il a remporté automatiquement le trophée Art Ross comme champion des compteurs, tout en égalant le record de 97 points en une saison et établissant celui de 62 aides.

Le trophée Hart est décerné au joueur considéré le plus utile à son équipe tandis que le trophée Lady Byng est alloué au joueur qui s'est révélé le plus gentilhomme tout en étant très habile.

Le trophée Calder est réservé à la recrue de l'année et le trophée Norris, au meilleur joueur de défense.

Faisant allusion au fait qu'il est né en Tchécoslovaquie, Mikita a déclaré: "Ce n'est pas si mal pour un réfugié."

Il s'est montré reconnaissant envers ses aînés Ken Wharram et Doug Mohns.

"Je suis prêt à partager les honneurs avec eux, mais non l'argent."

Après 15 saisons et plus de 1.000 parties sous la grande tente, le talent de Howell est enfin reconnu avec la réception du trophée Norris.

"Quiconque aurait déclaré que j'avais une chance de gagner ce trophée avant le début de la saison, je lui aurais dit de se faire examiner..." On remarque de grands noms sur

ce trophée, mais j'ai l'impression que, dans 10 ans, on devra lui donner le nom de Bobby Orr."

Orr, qui a fait le saut directement du calibre Junior A à la LNH, ne savait trop que dire.

"C'est la sensation de ma vie."

J'aimerais féliciter mes plus proches rivaux Brian Conacher et Ed Van Impe."

Enfin, le président Clarence Campbell a conclu que la direction du circuit était fière du fait "que les trophées et les bonis n'étaient pas stigmatisés par le commerce".

Coupe Stanley						
	J	G	P	P	C	Pts
Toronto	3	2	1	8	8	4
Montréal	3	1	2	8	8	2

LES COMPTEURS			B	A	Pts
Jim Pappin, Toronto	5	8	13		
Pete Stelmowski, Toronto	5	5	10		
Jean Béliveau, Canadien	4	5	9		
Frank Mahovlich, Toronto	3	6	9		
Bob Pulford, Toronto	1	7	8		
Henri Richard, Canadien	3	4	7		
Robert Rousseau, Canadien	1	6	7		
Bobby Hull, Chicago	4	2	6		
Mike Walton, Toronto	3	3	6		
Pierre Pilote, Chicago	2	4	6		
Dave Keon, Toronto	2	4	6		
Tim Horton, Toronto	2	4	6		
John Ferguson, Canadien	4	1	5		
Ralph Backstrom, Canadien	3	2	5		
Jean-Claude Tremblay, Canadien	2	3	5		
Claude Larose, Canadien	1	4	5		
Doug Mohns, Chicago	0	5	5		
Rodrigue Gilbert, New York	2	2	4		
Stan Mikita, Chicago	2	2	4		
Kenny Wharram, Chicago	2	2	4		
Brian Conacher, Toronto	2	2	4		
Yvan Cournoyer, Canadien	2	1	3		
Lou Angotti, Chicago	2	1	3		
Dick Duff, Canadien	1	2	3		
Bob Nevin, New York	0	3	3		
Doug Jarrett, Chicago	0	3	3		

CONTACT
Roger LABONTÉ

TORONTO. — Les Maple Leafs de Toronto mènent maintenant dans la série finale pour la coupe Stanley par une victoire; vrai, mais les Canadiens ne sont pas découragés pour autant.

Tous les équipiers de Toe Blake ne sont pas sans savoir que le dernier match disputé au Garden, qui a atteint un degré dramatique encore jamais manifesté dans toute l'histoire du Garden, selon les vieux observateurs de la scène du hockey à Toronto, aurait pu connaître une fin toute autre que celle qui vient de s'inscrire dans les livres de records.

Car on sait que ce fut la dernière plus longue partie jouée dans les éliminatoires de la ligue Nationale depuis 1933.

Vachon, grande vedette

Cette troisième joute de la série finale a effectivement duré 88 minutes et 26 secondes, son terme ne se produisant que lorsque Bob Pulford profita d'une cage ouverte à lui momentanément pour frustrer l'incontestable grande vedette de cette lutte épique, Rogatien Vachon, le jeune gardien-recrue de Palmatrol-Rouyn. La plus longue partie éliminatoire de l'histoire s'était jouée le 3 avril 1933 entre les Leafs de Toronto et les Bruins de Boston. Le pointage final avait été 2 à 1, après 164 minutes et 46 secondes de jeu.

Tout autant exténués les uns que les autres après un tel duel, les deux équipes n'en sont pas moins retournées au Maple Leaf Garden en matinée hier pour y tenir une légère pratique.

Dans le camp des Canadiens, Toe Blake avait accordé congé à Jean Béliveau, Robert Rousseau, Jean-Claude Tremblay, Claude Larose, Henri Richard, Ralph Backstrom, et évidemment Rogatien Vachon.

Le fait que les trois joueurs de centre de Blake n'aient été de cette pratique n'a surpris personne puisque le mentor du Tricolore n'avait que des espoirs de faire de leur jeu, en dépit de l'amère défaite.

Claude Larose, quant à lui, avait une très excellente raison de ne pas être présent à la pratique. Il a dû recevoir sept points de suture au-dessus de l'oeil gauche pour fermer une plaie que lui avait ouverte Bryan Conacher, pendant le match, profitant du fait que les juges de lignes retenaient solidement Larose pour lui placer quelques bonnes droites.

Dans le vestiaire des siens, Conacher déclarait plus tard qu'il avait vu rouge lorsque Larose l'a atteint à la tête de son bâton, une tactique que le joueur du Canadien n'a cessé d'employer à son endroit tout au long de la saison.

Tout de même, mentionner que Conacher faisait hier figure de héros, dans les pages de sport des journaux de Toronto.

Le journaliste Jim Coleman prétend, quant à lui, que Conacher aurait mieux fait de s'attaquer de la sorte à John Ferguson "le cœur des Canadiens", estimant qu'il aurait alors rendu un service plus appréciable à ses coéquipiers, en vue des matches encore à disputer.

Est-il besoin de souligner que Ferguson, encore mardi soir, s'est révélé un véritable poison pour l'adversaire en inscrivant le but égalisateur, à quelques secondes (50) de la fin du deuxième engagement régulier.

Entre-temps, les avocats du champion poids lourd continuent de recourir à tous les moyens légaux pour prévenir une poursuite criminelle contre Clay, qui soutient qu'il ira en prison plutôt que de prendre l'uniforme militaire.

Le juge de district Allen B. Hannay a accepté leur demande d'audition préliminaire aujourd'hui, à la veille de son entrée dans l'armée.

Les avocats tentent d'obtenir une injonction empêchant le gouvernement d'entreprendre toute poursuite criminelle d'ici le règlement d'une poursuite contre la formation du service sélectif.

L'audition d'aujourd'hui ne retardera en rien la rencontre de Clay avec le gouvernement demain. Selon son avocat, il se présentera tel que prévu.

On sait que le champion tente d'éviter l'enrôlement sous prétexte qu'il est musulman.

portant ainsi, et les Canadiens et les Leafs en supplémentaire.

La recrue de 21 ans Rogatien Vachon, à qui j'accorde pour ma part, et je ne suis pas le seul, le titre de héros de ce dernier match, n'a reculé que des éloges de tous, bien que vaincu.

Il s'est révélé encore plus grand dans sa défaite lorsque, répondant à une question qui lui était posée dans le vestiaire du Canadien, il rétorqua que cette défaite n'était pas le plus grand désappointement de sa jeune carrière, "j'en aurai bien d'autres, j'en suis persuadé". Le fait est qu'outre son sens remarquable des réalités, Vachon n'a cessé d'impressionner tout le monde par son sang-froid peu commun devant la cage des Canadiens, cela même dans les moments les plus aigus de cette sensationnelle, indescriptible en émotions, partie de hockey.

Tous, y compris même aujourd'hui Punch Imlah lui vouant un avenir extraordinaire dans la ligue Nationale, où il a déjà conquis, en un temps record, tous les échelons de la gloire.

Bower, grande étoile

Mais l'étourdissante performance du jeune Vachon ne saurait faire oublier celle non moins étincelante réussie par un vétéran qui pourrait être son père, Johnny Bower.

Imlah a dit de lui, et la nouvelle a fait la "une" du Toronto Daily Star: "Bower est le plus grand athlète de tous les sports qu'il n'ait jamais été donné de voir à l'oeuvre". Bien peu contestent ce titre à Bower effectivement. Maintenant âgé de 42 ans, officiellement on n'a jamais su son âge véritable, le "Père Bower" demeure l'homme des grands moments, toujours d'une forme sensationnelle quand les circonstances l'exigent.

Mardi soir encore, le duel qu'il a livré à son jeune homologue montréalais laissait percevoir cette flamme indétruite qui anime constamment, jusqu'au tout dernier instant de sa carrière, l'athlète qui, par force de caractère, de talent et de travail, sait toujours se hisser au rang des plus grands dans ce merveilleux monde du sport.

De quelle façon juge-t-il sa prodigieuse tenue de mardi soir? Avec l'humilité qui l'a toujours caractérisé, Bower répond qu'il considère avoir joué une bonne partie et qu'il lui importe plus maintenant de penser à répéter semblable tenue dans le match de ce soir, le quatrième à l'affiche de cette finale pour la Coupe Stanley.

Cet quatrième reprise devrait donc fournir de nouvelles émotions aux amateurs de Toronto, et du tout Québec, qui visionneront les évolutions, par le truchement de la télévision, Blake, qui ne possède plus les cartes maîtresses en mains, espère que tous ses franc-tireurs éclateront pour faire de Bower la victime d'une victoire qu'il désire instantanément afin de ne pas être au pied du mur quand viendra le 5e match à Montréal.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- HORIZONTALEMENT**
- 1-Souvent conservateur à Ottawa
 - 2-Avait un penchant pour — Enlevées
 - 3-Entre Québec et Lévis et ailleurs sur le St-Laurent
 - 4-Exclamation doublée — Différents
 - 5-Eut l'audace de — Abréviation commerciale — Petit âne
 - 6-Premier
 - 7-Métal — Capitale de Colombie — Evite une répétition
 - 8-Double indique une danse moderne — Il y fait très chaud
 - 9-Correspond au même — Ensuite
 - 10-Pour l'accostage — Voit se lever le soleil — Camarade
 - 11-Article — Ce qui fait envie
 - 12-Agissent en justice — Suite

- VERTICALEMENT**
- 1-Qui se rapporte aux symptômes des maladies
 - 2-Ils marquent la gaieté — Grecque — Article
 - 3-Ville du Nebraska — Voyelles
 - 4-Donne trop à manger — A surveiller pour l'estomac
 - 5-Se divertisse — Dans

- Solution d'hier**
- Horizontalement :**
- 1-RELÈVEMENT
 - 2-EVOLUTIVE — IM
 - 3-CAME — ERE — ERE
 - 4-ALBERTA — CRIN
 - 5-LUE — EGALISE
 - 6-CESSE — ETAGES
 - 7-IR — PARSEMER
 - 8-TABOU — LE
 - 9-RIEL — PIEUSES
 - 10-ATTIRER — RO
 - 11-EE — RAISON
 - 12-TUS — PEND — NID

- Verticalement :**
- 1-RECALCITRANT
 - 2-EVALUERAIT
 - 3-LOMBES — BETES
 - 4-ELEE — SPOLIE
 - 5-VU — EAU
 - 6-ETETE — PERE
 - 7-MIRAGES — IRAN
 - 8-EVE — ATELE — ID
 - 9-NE — CLAMEURS
 - 10-ERGE — SOIN
 - 11-IRISEE — NI
 - 12-AMENES — EST



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.

Meilleur, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bermudes, Brésil, Ceylan, Chili, Chypre, Corée, Costa-Rica, Curaçao, Danemark, Equateur, Espagne, Etats-Unis, Ethiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Îles Christmas, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Tahiti, Tanzanie, Thaïlande, Trinité, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

De répit en répit pour Mohammed!

HOUSTON. — Cassius Clay sera libre de boxer et prêcher pendant des semaines, qu'il prête ou non le serment de l'armée demain, a déclaré hier, le procureur général américain Norton Susman.

"Il n'y aura certes pas d'arrestation immédiate, a-t-il dit. Le rouage de la justice est lent et le gouvernement devra consacrer une période d'au moins 30 à 60 jours à préparer l'arrestation."

Entre-temps, les avocats du champion poids lourd continuent de recourir à tous les moyens légaux pour prévenir une poursuite criminelle contre Clay, qui soutient qu'il ira en prison plutôt que de prendre l'uniforme militaire.

Le juge de district Allen B. Hannay a accepté leur demande d'audition préliminaire aujourd'hui, à la veille de son entrée dans l'armée.

Les avocats tentent d'obtenir une injonction empêchant le gouvernement d'entreprendre toute poursuite criminelle d'ici le règlement d'une poursuite contre la formation du service sélectif.

L'audition d'aujourd'hui ne retardera en rien la rencontre de Clay avec le gouvernement demain. Selon son avocat, il se présentera tel que prévu.

On sait que le champion tente d'éviter l'enrôlement sous prétexte qu'il est musulman.

Nouvelles brèves . . .

... d'Asie

KUALA LUMPUR — M. Denis Healey, secrétaire britannique à la défense, a donné au Tun Abdel Razak, son homologue malaisien, l'assurance que la Grande-Bretagne continuera à honorer ses engagements concernant la défense de la Malaisie même après le retrait de ses forces du Sud-Est asiatique.

M. Healey, qui se trouve actuellement à Kuala Lumpur, a cependant souligné la détermination de son pays de réduire ses forces en Malaisie et à Singapour "plus rapidement" qu'il n'était originellement prévu.

DIJAKARTA — Plusieurs groupes de jeunes Indonésiens se sont attaqués mercredi à des Chinois dans diverses régions de Medan, dans le nord de Sumatra, saccageant des boutiques et des habitations, annonce l'agence officielle "Antara". Il y aurait des victimes dont le nombre n'est pas encore déterminé.

DIJAKARTA — La première cargaison d'aide pour les missions civiles des forces armées indonésiennes est arrivée par avion à Djakarta, où elle a été officiellement reçue par le général Hartono.

Cette cargaison, envoyée au titre de l'assistance militaire américaine à l'Indonésie, comporte des pièces détachées pour l'équipement de construction de routes.

DIJAKARTA — L'Indonésie ne prendra pas l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec la Chine populaire, a déclaré mardi M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, à la suite de l'expulsion d'Indonésie de deux diplomates chinois et de celle de Pékin de deux diplomates indonésiens. Cependant, a-t-il ajouté, il en serait autrement si la Chine populaire rompait ses relations avec l'Indonésie.

NOUVELLE DELHI — Le parti du congrès — celui de Mme Indira Gandhi, premier ministre indien — a repris mercredi, le gouvernement de l'Etat du nord-ouest indien, le Rajasthan, où le régime présidentiel créé après les élections de février dernier a été abrogé.

L'ancien "chef-ministre" congressiste Mohanlal Sukhadia a été chargé de former le nouveau gouvernement. Le parti du congrès se retrouve ainsi au pouvoir dans neuf des dix-sept Etats indiens.

MANILLE — La seconde conférence ministérielle pour le développement économique du Sud-Est asiatique s'est ouverte mercredi à Quezon City, près de Manille. Les travaux de cette réunion — qui durera trois jours — seront présidés par le ministre des finances des Philippines, M. Eduardo Romualdez. Les vice-présidences ont été confiées au ministre thaïlandais du développement et au ministre des affaires étrangères de Singapour.

... d'Amérique

CARACAS — Cinq guérilleros vénézuéliens ont été tués mardi au cours d'un accrochage avec les forces armées dans les montagnes limitrophes des Etats de Lara et de Portuguesa, annonce-t-on officiellement à Caracas.

WASHINGTON — Le sous-secrétaire d'Etat américain M. Nicholas Katzenbach, effectuera le moins prochain une visite de 11 pays africains qui doit le conduire du Sénégal en Ethiopie, annonce mercredi le département d'Etat.

Les dates d'arrivée de M. Katzenbach dans les diverses capitales sont les suivantes: Dakar: 10 mai, Conakry 12 mai, Abidjan 13 mai, Accra 14, Kinshasa 16, Lusaka 17, Nairobi 19, Mogadiscio 22, Dar Es Salaam 22, Kampala 24, Addis Abeba 25.

Il regagnera Washington le 27 mai.

WASHINGTON — Les gouverneurs de la Banque inter-américaine de développement ont approuvé mercredi une résolution recommandant aux gouvernements membres de la B.I.D. d'augmenter les ressources de cette organisation d'un total de 2.200.000.000 de dollars d'ici l'année 1970.

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé mercredi son intention de formuler une protestation énergique auprès des plus hautes autorités du Yémen à la suite de manifestations anti-américaines qui se sont déroulées à partir de lundi soir à Taïz où est sise une annexe de l'ambassade des Etats-Unis dans ce pays.

Selon des informations en provenance de Sanaa, les manifestants ont fait irruption dans les locaux américains et causé des dégâts sérieux à un certain nombre de véhicules ainsi qu'à du mobilier.

... d'Afrique

DAKAR — De très nombreuses arrestations, touchant notamment de hautes personnalités, ont été opérées ces jours derniers en Guinée à la suite de la découverte d'une affaire de détournements de fonds et de trafic de devises, apprend-on de très bonne source à Dakar.

Selon des voyageurs venant de Conakry, l'affaire porterait sur 20.000 dollars et 50 millions de francs guinéens et aurait des ramifications dans plusieurs entreprises nationales de Guinée notamment "Guinexport".

TUNIS — Une semaine culturelle du Commonwealth, consacrée spécialement au Royaume-Uni, Canada, Inde, Ghana et Pakistan s'est ouverte à la Maison de la culture à Tunis. Cette semaine culturelle est destinée à faire connaître au public tunisien, grâce à l'exposition en cours, certains pays du Commonwealth.

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HO

Chen-Yi: la purge des cadres politiques, premier but de la révolution culturelle

PEKIN — Pour la première fois, le caractère d'épuration politique que revêt la révolution culturelle est apparu clairement hier dans un discours prononcé par M. Chen Yi, ministre chinois des affaires étrangères, au cours d'une réception offerte pour la fête nationale de la Tanzanie.

M. Chen Yi, a déclaré: "Le peuple chinois entreprend cette grande révolution culturelle, sans précédent dans l'histoire, précisément pour écarter complètement la poignée de responsables infiltrés dans le parti qui ont pris la voie capitaliste et pour arracher les racines de la subversion contre-révolutionnaire".

Le terme de "subversion" n'avait jamais encore été employé.

Très souriant malgré les récentes critiques formulées contre lui, M. Chen Yi a également laissé entendre indirectement que la Chine ne prendrait pas l'initiative d'une rupture des relations diplomatiques avec l'Indonésie. Tel est du moins le sens donné par les diplomates au choix des citations de Mao Tsé-Toung employées par M. Chen Yi pour critiquer Djakarta.

M. Chou En Lai, président du conseil, assistait à la réception et paraissait au mieux de sa forme physique et morale. Il s'entretenait notamment avec les ambassadeurs du Pakistan et

de France. Il héla ensuite un groupe de gardes rouges et conversa avec eux en compagnie de Mme Nie Huyen Tzi, célèbre militante maoïste, de l'université de Tsing Hua, nommée récemment vice-présidente du comité révolutionnaire de Pékin.

A propos du Vietnam, M. Chen Yi a stigmatisé les nouveaux bombardements et la collusion impérialiste-révisionniste, mais il s'est abstenu d'attaquer nommément l'U.R.S.S. Le ministre, au passage, a rendu hommage à l'opposition du Pakistan aux positions prises par le dernier conseil de l'OTASE. Il n'a toutefois fait aucune allusion à l'absence volontaire de la France de la réunion de Washington.

Campagne des PC européens pour consacrer la division allemande

KARLOVY VARY — La conférence de 24 partis communistes européens s'est terminée hier, soit un jour avant la date prévue. M. Leonid Brejnev a présidé la dernière séance puis les chefs des délégations ont procédé à la signature du communiqué et de la déclaration.

La déclaration de la conférence de Karlovy Vary propose un programme d'actions communes en vue de la création d'un système de sécurité collective en Europe. Ce programme peut se résumer ainsi: — Reconnaître l'intangibilité des frontières actuelles et notamment de l'Ordre-Neiss et de celles qui séparent les deux Etats allemands.

— Reconnaître les deux Etats allemands souverains et de droits égaux.

— Empêcher l'Allemagne fédérale d'avoir accès aux armes atomiques.

— Reconnaître la non-vali-

dité du traité de Munich, ab initio.

Conclure un traité entre tous les Etats européens qui s'engageraient à abandonner l'emploi de la force ou la menace de la force et à s'immiscer dans les affaires intérieures des autres pays.

— Normaliser les rapports entre tous les Etats et la République démocratique alle-

mande, entre les deux Etats allemands et entre la RDA et Berlin-Ouest en tant qu'entité spéciale.

— Protection de toutes les forces démocratiques en Allemagne fédérale, ce qui signifie lutter pour l'interdiction des organisations nazi-fascistes, pour l'abolition des lois d'exception et contre l'interdiction du parti communiste.

Guinée: chaos économique et grave tension politique

DAKAR — La situation politique se dégrade de jour en jour en Guinée, où règne une atmosphère de suspicion, déclarent la plupart des voyageurs arrivant de Conakry. Les ministres eux-mêmes ne dissimulent plus leur désaccord avec la politique du président Sékou Touré, qui, de son côté, laisserait entendre que des "contre-révolutionnaires" se seraient introduits dans son gouvernement.

La situation économique, ajoutent les voyageurs, serait catastrophique. Une grave pé-

nurie de riz se ferait notamment sentir, à la suite de l'arrêt des importations décidé au mois de janvier dernier par le gouvernement. Le riz constituant l'aliment de base de la plus grande partie de la population guinéenne, sa disparition aurait provoqué un vaste mouvement de mécontentement populaire dont le clergé se serait fait l'écho, s'attirant ainsi la réprobation des autorités. Tout le clergé catholique aurait ainsi été assigné à résidence pour avoir dénoncé la précarité de la situation alimentaire.

Le roi de Grèce souhaite un retour à la démocratie

ATHENES — Pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire de vendredi, le roi Constantin de Grèce a rompu le silence, hier, et a prononcé une allocution devant le nouveau conseil des ministres réuni à Athènes. Le roi a exhorté "son désir fervent que le pays retourne aussitôt que possible à un gouvernement

parlementaire". S'adressant ensuite au premier ministre, M. Kollas, le roi a déclaré: "Je suis certain qu'avec la bénédiction divine, avec vos efforts et, par dessus tout, l'aide du peuple, un Etat de justice, une démocratie véritable et saine seront rapidement organisés".

Peu de temps auparavant, on avait annoncé que le leader de

la gauche et fils de l'ancien premier ministre Georges Papandréou, M. Andreas Papandréou, avait été inculpé de haute trahison.

En outre, le couvre-feu sera levé à compter du 27 avril, annonce un communiqué du chef de l'état-major général de l'armée, le général Odysseus Angelis.

Une autre initiative BCN...



la BCN vous offre maintenant

L'ASSURANCE-VIE-EPARGNE

(TOTALEMENT GRATUITE)

Jusqu'à concurrence de \$2500 le compte AVE, qui vous rapporte déjà 3% d'intérêt,

DOUBLE VOS ÉPARGNES

AUSSI

à partir du 1er mai

la BCN paiera

4% d'intérêt

sur votre compte

D'ÉPARGNE

VÉRITABLE

ENFIN,

consultez le gérant

de votre succursale

sur notre service de

PRÊTS

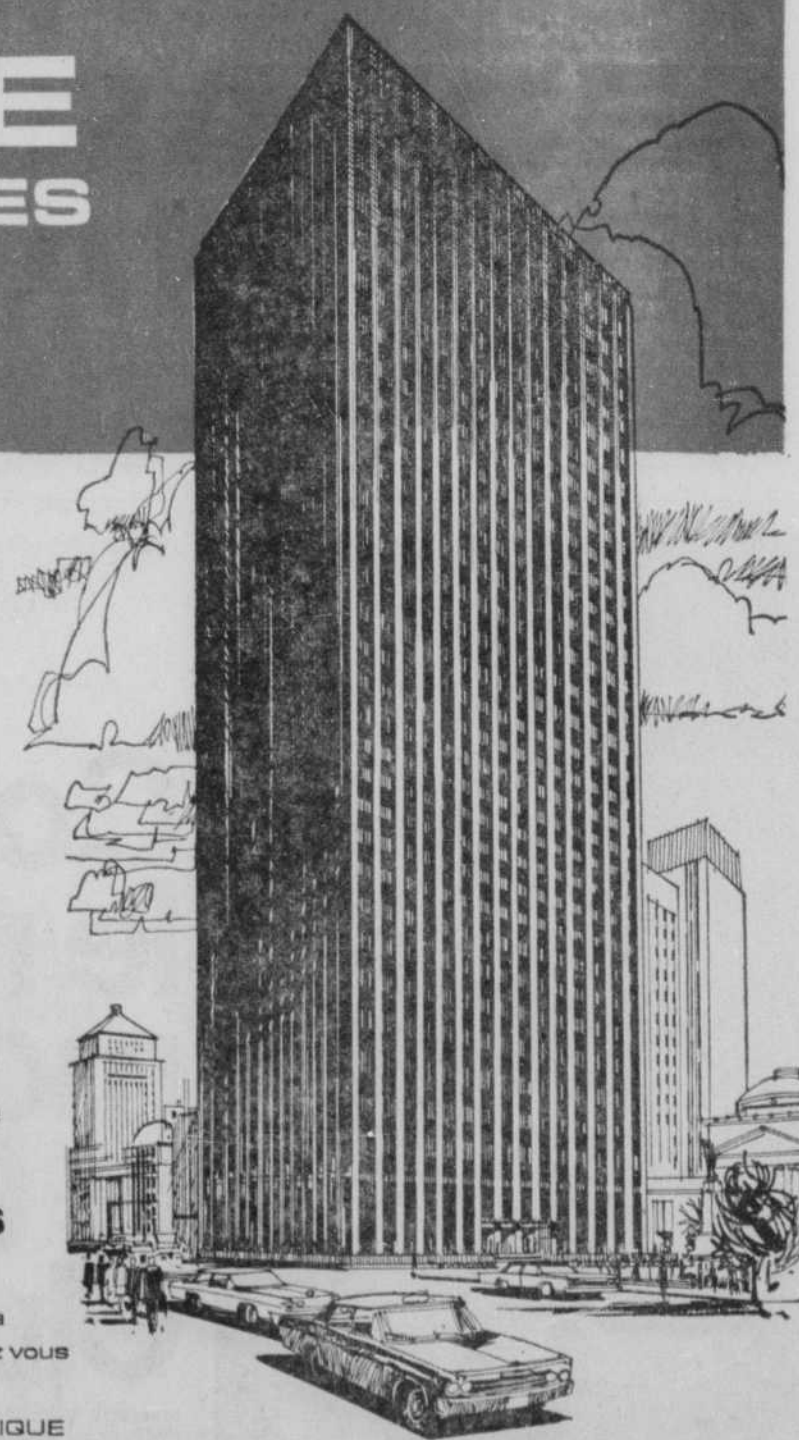
HYPOTHÉCAIRES

Tous détails sur ces initiatives... à la succursale BCN la plus près de chez vous

A PEUPLE DYNAMIQUE... BCN... BANQUE DYNAMIQUE

Banque Canadienne Nationale

LA BANQUE QUI COMPTE LE PLUS GRAND NOMBRE DE SUCCURSALES AU CANADA FRANÇAIS



L'URSS a rendu un ultime hommage à Vladimir Komarov

MOSCOU — Des centaines de milliers de Moscovites ont rendu hier un ultime hommage au cosmonaute Vladimir Komarov, mort tragiquement lundi dernier, lors de l'atterrissage de "Soyouz-1".

L'urne contenant les cendres de Komarov, couverte de fleurs, a été acheminée de la Maison de l'Armée soviétique à la place Rouge tandis que tout au long du parcours était jouée en sourdine la marche funèbre de Chopin.

L'urne a été ensuite portée jusqu'au mur du Kremlin, toujours au son de la marche funèbre, où elle a été scellée dans une niche ménagée à cet effet. Au moment où la plaque de marbre portant l'inscription "Vladimir Mikhaïlovitch Komarov" était apposée éclatait une salve d'artillerie immédiatement suivie de l'hymne soviétique.

Récit de la mort de Komarov

L'envoyé spécial du journal "Komsomolskaya Pravda" à Baykonour a relevé hier que Vladimir Komarov recut l'ordre de redescendre au sol, dans la région prévue, lorsqu'il survolait le continent africain, au cours de la 19ème orbite de "Soyouz-1". Selon le correspondant du journal tout allait bien à bord du vaisseau spatial.

Paris: priorité aux mesures sociales et économiques

PARIS — Le gouvernement français va prendre, par ordonnances, différentes mesures d'ordre économique et social, a annoncé à Paris le ministre de l'Information, M. Georges Gorse, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

Ces ordonnances seront promulguées aux termes d'une loi qui sera soumise, dès la semaine prochaine, à l'Assemblée nationale et discutée d'urgence. Cette loi accordera les pouvoirs exceptionnels au gouvernement pour une période prenant fin le 31 octobre prochain. Le ministre a expliqué que ces mesures sont commandées par la nécessité d'adapter les structures économiques et sociales "aux conditions de concurrence qui prévalent entre les Etats du Marché commun à partir du 1er juillet 1968". C'est à cette date en effet que prendra fin la période de transition prévue par le traité de Rome.

Par ailleurs, le ministre de l'Information a confirmé l'éventualité d'une rencontre entre le président de Gaulle et le président Johnson, éventualité évoquée mardi à Bonn lors de la rencontre des deux chefs d'Etat. M. Gorse a ajouté que cette rencontre pourrait avoir lieu soit aux Etats-Unis, soit en France.

Enfin, le général de Gaulle tiendra une conférence de presse le mardi 15 mai. Cette conférence de presse, la première depuis les élections législatives d'octobre, aura lieu avant les visites du chef d'Etat à Varsovie et à Rome.

E.-U.: légère dégradation de la balance commerciale, en mars

WASHINGTON — La balance commerciale des Etats-Unis s'est légèrement dégradée en mars, indiquent les statistiques publiées mercredi par le département du Commerce. Les exportations et les importations ont diminué par rapport à février, mais le repli des premières a été plus marqué que celui des secondes.

Après ajustement saisonnier, et compte non tenu des expéditions effectuées dans le cadre des programmes d'aide militaire, les exportations se sont chiffrées à 2.570 millions de dollars, contre 2.601 millions de dollars en février, et à 2.588 millions en mars 1966. Les importations (F.O.B.) ont, de leur côté, totalisé 2.184 millions de dollars, contre 2.204 millions et 2.068 millions respectivement. L'excédent de la balance commerciale s'est ainsi établi à 386 millions de dollars, contre 397 millions en février et à 522 millions en mars 1966, mois qui avait été de très loin de meilleur de 1966 pour la balance commerciale américaine.

Pour l'ensemble du premier trimestre les exportations ont atteint un rythme

annuel de 31.168 millions de dollars, en hausse de 6 pour cent par rapport à la moyenne de l'an dernier et de 8 pour cent par rapport au premier trimestre 1966.

Le rythme annuel des importations a été de 26.737 millions de dollars, en diminution de 5 pour cent par rapport à la moyenne 1966, et de 11 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'an dernier.

Cette évolution confirme les prévisions de l'administration selon lesquelles l'excédent de la balance commerciale américaine remonterait cette année au-dessus de 4 milliards de dollars après être tombé à 3,8 milliards l'an dernier, déclare-t-on dans les milieux économiques de Washington. Elle est donc assez satisfaisante bien qu'il soit pratiquement certain que l'excédent restera nettement en dessous de son niveau de 1965 (4,8 milliards) et à plus forte raison de celui de 1964 (6,2 milliards).

On observe toutefois dans ces milieux que si la confirmation du ralentissement des importations est encourageante, il est plus inquiétant de constater que les exportations